

Public Hearing

Audience publique

Commissioners / Commissaires

The Honourable / L'honorable J. Michael MacDonald,
Chair / Président

Leanne J. Fitch (Ret. Police Chief, M.O.M)

Dr. Kim Stanton

VOLUME 10

INTERPRÉTATION FRANÇAISE

Held at :

Halifax Convention Centre
1650 Argyle Street
Halifax, Nova Scotia
B3J 0E6

Wednesday, March 30, 2022

Tenue à:

Centre des congrès d'Halifax
1650, rue Argyle
Halifax, Nouvelle-Écosse
B3J 0E6

Mercredi, le 30 mars 2022

INTERNATIONAL REPORTING INC.

www.irri.net
(800)899-0006

II
Appearances / Comparutions

Me Jamie VanWart

Commission Counsel /
Conseiller de la commission

Me Roger Burrill

Commission Counsel /
Conseiller de la commission

Me Sandra McCulloch

Counsel / Conseillère

III
Table of Content / Table des matières

	PAGE
DEBRA THIBEAULT, Assermentée	4
Interrogatoire en-chef par Me Jamie VanWart	5
Contre-Interrogatoire par Me Sandra McCulloch	25
Introduction de Documents Fondamentaux 2328 chemin Hunter	35
Présentation by Me Roger Burrill	35
Introduction de Documents Fondamentaux Autoroute 4 Wentworth	45
Présentation by Me Roger Burrill	46

IV
Exhibit List / Liste des pièces

No	DESCRIPTION	PAGE
278	COMM0053351 - Déclaration de Darryl MacDonald	2
279	COMM0052008 – Transcription d’appel d’enfant au 9-1-1	3
280	COMM0010029 – Vidéo de surveillance de la pizzeria Angelina’s	3
281	COMM0053577 – Photo aerial avec marquages	3
282	COMM0051447 - série de photos (17) provenant de Debra Thibault	3
283	COMM0053599 – Documents Fondamentaux 2328 chemin Hunter	36
334	Documents Fondamentaux Autoroute 4 Wentworth	46

Halifax, Nouvelle-Écosse

--- L'audience débute le mercredi 30 mars 2022 à 9 h 30

GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND: Bonjour.

La Commission des pertes massives siège de nouveau avec le Commissaire en chef Michael MacDonald, la Commissaire Leanne Fitch et la Commissaire Kim Stanton.

COMMISSAIRE MacDONALD: La Commissaire Stanton va nous rejoindre de façon virtuelle aujourd'hui.

Bonjour et bienvenue. Nous vous rejoignons de Mi'kma'ki, le territoire ancestral et non cédé des Mi'kmaq. Encore une fois, on commence en se rappelant de ceux et celles qui ont perdu la vie ou qui ont été blessés, leurs familles, et tous ceux qui ont été touchés par les pertes massives en avril 2020 en Nouvelle-Écosse.

Je rappelle le public que vous êtes maintenant les bienvenus de nous rejoindre en présentiel pour les procédures et je vous... nous vous invitons de vous inscrire, si c'est votre désir, de vous inscrire sur le site web.

Lundi, on a entendu parler d'un panel de témoins, les trois premiers agents de la GRC arrivés à Portapique la soirée du 18 avril 2020 : les gendarmes Adam Merchant, Aaron Patton et Stuart Beselt. Ils ont ajouté à notre compréhension de ce qui s'est passé et pourquoi et cela bâtit... aide à bâtir le dossier factuel que nous rassemblons en vertu de nos dossiers, nos documents fondamentaux.

Un grand merci aux agents.

Aujourd'hui, on entendra parler de Debra Thibeault, une résidente de Portapique et une participante à ces procédures. Madame Thibeault a offert... a fourni des renseignements pertinents sur ce qu'on réfère comme le « chemin de la bleuetière ».

Comme vous avez vu lundi, c'est Me Jamie VanWart qui va mener les questions aujourd'hui, qui va poser des questions pour déterminer de concert avec

1 les participants. Après les questions initiales, les avocats de la Commission vont se
2 rencontrer en caucus avec les avocats des participants pour décider s'il y a d'autres
3 questions à poser et qui devrait les poser.

4 Plus tard aujourd'hui, l'avocat de la Commission présentera des
5 documents fondamentaux ciblés sur 2328 Hunt... chemin Hunter et la route 4 à
6 Wentworth. Ces documents-là abordent les meurtres de Sean McLeod, Alanna Jenkins,
7 Tom Bagley et Lillian Campbell.

8 Comme vous pouvez voir, pièce par pièce, document par
9 document, témoin par témoin, au contenu de bâtir notre compréhension de ce qui s'est
10 passé et pourquoi ça s'est passé.

11 Maitre VanWart, veuillez bien commencer l'interrogatoire de
12 madame Thibeault.

13 **Me JAMIE VANWART:** Bonjour, Monsieur et Mesdames les
14 Commissaires. Avant de commencer avec madame Thibeault, je vais prendre un
15 moment pour aborder trois pièces qui appartiennent à des pièces auparavant
16 actuellement de Madame la registraire. Si elles peuvent être déposées comme pièces.
17 Tout d'abord, c'est... y'en a une sur le 1^{er} mars qui touche 2022, on a entendu parler de
18 Darryl MacDonald, c'est la transcription de notre entretien que monsieur MacDonald a
19 eu avec la Commission des pertes massives le 8 février 2022. Ça s'appelle
20 COMM0053351. Si on pourrait bien déposer cela comme pièce, ce sera, il me semble,
21 la pièce 278.

22 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** C'est bien ça.

23 **--- PIÈCE no 278 :**

24 COMM0053351 - Déclaration de Darryl MacDonald

25 **Me JAMIE VANWART:** Ensuite, par rapport... en ce qui a trait au
26 document de base « Portapique : 18 et 19 avril », si nous pourrions déposer en preuve
27 COMM0052008, il s'agit d'une version mise à jour de la transcription d'un appel 9-1-1
28 impliquant les enfants. Si cela pourrait être déposé en preuve, il me semble que le

1 numéro de la pièce est 279.

2 **--- PIÈCE no 279 :**

3 COMM0052008 – Transcription d’appel d’enfant au 9-1-1

4 **Me JAMIE VANWART:** Et finalement, en ce qui a trait au
5 document de base « La nuitée à Debert », si nous pourrions bien entrer en preuve la
6 vidéo de surveillance de Angelina’s Pizzeria COMM001029 et ce sera la pièce 280.

7 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** C’est bien ça.

8 **--- PIÈCE no 280 :**

9 COMM0010029 – Vidéo de surveillance de la pizzeria Angelina’s

10 **Me JAMIE VANWART:** Pendant que je dépose en pièce... des
11 pièces, peut-être que c’est autant facile de... que je vous présente... que je dépose
12 deux pièces auxquelles je vais faire référence COMM00577 [sic], c’est une photo prise
13 de la... aérienne qui a été marquée par madame Thibeault le 23 mars et si cela pourrait
14 être marquée comme la pièce 281.

15 **--- PIÈCE no 281 :**

16 COMM0053577 – Photo aerial avec marquages

17 **Me JAMIE VANWART:** Et la prochaine pièce à laquelle je vais faire
18 référence, c’est COMM001547 [sic], c’est 17 photos prises par madame Thibeault. Si on
19 pourrait bien marquer cela la pièce 282.

20 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** Les pièces sont ainsi
21 marquées.

22 **--- PIÈCE no 282 :**

23 COMM0051447 - série de photos (17) provenant de Debra Thibault

24 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Merci.

25 **Me JAMIE VANWART:** Alors, au fur et à mesure que les
26 commissaires, comme ils ont dit, on va entendre parler de madame Thibeault
27 aujourd’hui. Elle fait partie des renseignements fournis à la Commission des pertes
28 massives en ce qui a trait au premier document fondamental, « Portapique : 18 et

1 19 avril 2020 » qui a été mis en preuve, c'est la pièce 3. Dans ce document
2 fondamental là, aux paragraphes 47 à 54, il y a une section sur le chemin de la
3 bleuetière où on fait référence à des renseignements fournis par madame Thibeault.
4 Madame Thibeault était interviewée par la Commission des pertes massives le 7 février
5 2022 et la transcription de cet entretien est déjà déposée en pièce, c'est la pièce 210.
6 Tous ces renseignements-là sont disponibles sur le site web de la Commission des
7 pertes massives.

8 À ce stade-ci, je voudrais inviter Madame Thibeault à l'estrade.
9 Bonjour, Madame Thibeault. Merci bien d'être parmi nous
10 aujourd'hui.

11 Si nous pourrions commencer, peut-être que vous pourriez épeler
12 votre nom de famille.

13 **Mme DEBRA THIBEAULT:** T-H-I-B-E-A-U-L-T.

14 **Me JAMIE VANWART:** À ce stade-ci, Madame la registraire, elle
15 va vous assermenter.

16 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** Mettez votre main droite
17 sur la bible.

18 **DEBRA THIBEAULT, Assermentée**

19 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** Jurez-vous de dire la
20 vérité, toute la vérité, et rien que la vérité? Ainsi, Dieu vous soit en aide.

21 **Mme DEBRA THIBEAULT:** Oui.

22 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** Merci.

23 **Me JAMIE VANWART:** Merci, Madame Thibeault. Êtes-vous à
24 l'aise, vous avez de l'eau? Et la lumière, ça va?

25 **Mme DEBRA THIBEAULT:** Je te regarde.

26 **Me JAMIE VANWART:** Alors, si vous pourriez parler plus près du
27 microphone, s'il vous plait, afin qu'on puisse bien entendre votre voix. Votre microphone
28 peut être plié?

1 **Mme DEBRA THIBEAULT:** Oui.

2 **Me JAMIE VANWART:** C'est génial.

3 **--- INTERROGATOIRE PAR Me VANWART:**

4 **Me JAMIE VANWART:** Alors, vous êtes une ancienne résidente de
5 Portapique?

6 **Mme DEBRA THIBEAULT:** Oui.

7 **Me JAMIE VANWART:** Et vous avez vécu là pendant environ cinq
8 ans?

9 **Mme DEBRA THIBEAULT:** Oui.

10 **Me JAMIE VANWART:** En avril 2020, vous viviez à l'adresse, c'est
11 le 2 Cobequid Court?

12 **Mme DEBRA THIBEAULT:** Oui.

13 **Me JAMIE VANWART:** Et qui vivait également à Cobequid Court
14 avec vous?

15 **Mme DEBRA THIBEAULT:** J'étais à temps plein, mon mari était à
16 temps partiel parce qu'il voyageait un peu partout dans le monde.

17 **Me JAMIE VANWART:** Madame la registraire, si vous pourriez, s'il
18 vous plait, afficher la pièce 281. Désolé, c'est COMM005577. Si on pourrait descendre
19 un peu. Merci.

20 **Alors, Madame Thibeault, est-ce que vous vous rappelez de cette**
21 **image?**

22 **Mme DEBRA THIBEAULT:** Oui, je m'en rappelle.

23 **Me JAMIE VANWART:** Est-ce que vous vous rappelez avoir rédigé
24 les notes en stylo sur l'image? Alors, peut-être que vous pourriez nous présenter ce qui
25 est écrit en bleu, expliquer aux commissaires qu'est-ce que ça représente. Vous pouvez
26 le voir sur l'écran devant vous, si vous arrivez à bien le voir. Peut-être de gauche à
27 droite.

28 **Mme DEBRA THIBEAULT:** Il y a Cobequid Court. Ça, c'est

1 marqué en bleu. Ensuite, avant qu'on arrive à la fin, il y a Bay View et la maison. Là,
2 c'est le chemin de la bleuetière.

3 **Me JAMIE VANWART:** Et là où c'est écrit « 2 Cobequid Court »,
4 vous avez indiqué c'est ça votre maison?

5 **Mme DEBRA THIBEAULT:** [...]

6 **Me JAMIE VANWART:** Et en bas, on voit une ouverture et on voit
7 des structures. Pourriez-vous décrire votre résidence?

8 **Mme DEBRA THIBEAULT:** C'est du style ranch bungalow, trois
9 grands garages, une remise, beaucoup de terre. Il y a une allée devant, en fait vers la
10 plage, et devant mon allée d'entrée, c'est la bleuetière.

11 **Me JAMIE VANWART:** Également, il y a une marque en rouge sur
12 l'image. Pourriez-vous décrire ce que vous avez indiqué?

13 **Mme DEBRA THIBEAULT:** Ça, c'est la corde qui traversait, il y
14 avait deux poteaux, il y avait une corde en nylon avec une boucle qui était mise sur le
15 poteau. De toute façon, c'était ça.

16 **Me JAMIE VANWART:** Peut-être que ça serait plus facile,
17 Madame la registraire, si on vous montrait la pièce 282, c'est COMM51447, peut-être
18 pourrions-nous commencer avec la troisième photo.

19 Alors, Madame Thibeault, est-ce que vous reconnaissez cette
20 image-là?

21 **Mme DEBRA THIBEAULT:** Oui.

22 **Me JAMIE VANWART:** Savez-vous qui a pris la photo?

23 **Mme DEBRA THIBEAULT:** J'ai pris la photo. Je prends tout le
24 temps des photos.

25 **Me JAMIE VANWART:** Est-ce que vous vous rappelez quand
26 vous avez pris cette photo-là?

27 **Mme DEBRA THIBEAULT:** C'était avant... avant le crime, oui.

28 **Me JAMIE VANWART:** Avant le 18 avril.

1 **Mme DEBRA THIBEAULT:** Oui.

2 **Me JAMIE VANWART:** Et qu'est-ce qu'on voit dans cette image-
3 là? Qu'est-ce qu'on voit dans cette image-là? Il s'agit d'une image de quoi?

4 **Mme DEBRA THIBEAULT:** C'est ma cour, la clôture d'un côté,
5 c'est de style ranch. Ce sera à la gauche de l'image et ça montre, quand vous êtes sur
6 Cobequid Court, vous descendez, il y a les... on regarde... on voit le chemin de la... on
7 voit la bleuetière de partout dans Cobequid. Mais là, c'est là où mon terrain se retrouve.
8 On voit cela qui traverse. On ne saurait même pas qu'il y aurait vraiment un chemin là-
9 bas.

10 **Me JAMIE VANWART:** Peut-être qu'on peut commencer de
11 votre... de la gauche de l'image et tout à fait à gauche, il y a une partie d'une clôture.
12 C'est la clôture qui appart... ça appartient à qui dans la photo à gauche?

13 **Mme DEBRA THIBEAULT:** Ça, c'est ma clôture.

14 **Me JAMIE VANWART:** Et là, si vous continuez de gauche à droite,
15 il y a des arbres, et là il y a une ouverture. Et c'est quoi cette ouverture-là?

16 **Mme DEBRA THIBEAULT:** L'ouverture, c'est le chemin... c'est la
17 bleuetière.

18 **Me JAMIE VANWART:** Et au niveau de la marque rouge que nous
19 avons vue dans la pièce 281, la marque que vous avez dessinée sur cette pièce-là,
20 comment est-ce que cela correspond à la marque sur l'autre pièce 281?

21 **Mme DEBRA THIBEAULT:** Ça montre là où se trouvaient les
22 poteaux.

23 **Me JAMIE VANWART:** Pouvez-vous décrire, je sais que la photo
24 est un peu embrouillée, mais pouvez-vous décrire ce qui est... ce que l'on voit dans la
25 photo?

26 **Mme DEBRA THIBEAULT:** Bien, ça montre à quel point c'est
27 proche de mon terrain et ma cour devant, je le cherche... je le vois régulièrement parce
28 que ça fait partie de là où je suis. Cette image montre qu'il y avait deux poteaux là, il y

1 avait une corde en nylon qui traversait, et on avait mis des éléments réfléchissants
2 rouges afin que les gens n'y passent pas.

3 **Me JAMIE VANWART:** Alors, si l'on regarde à l'ouverture à droite,
4 à la droite de l'image, de la photo, on voit un... des objets qui flottent en quelque sorte à
5 travers l'ouverture. Est-ce que vous voyez cela, Madame Thibeault? On voit quoi là? On
6 regarde à quoi là?

7 **Mme DEBRA THIBEAULT:** Bien, ce sont des trucs réfléchissants
8 de sécurité afin qu'on ne conduise pas avec notre véhicule tout-terrain. C'est surtout
9 pour assurer la sécurité. Quand on met une corde, on doit mettre quelque chose dessus
10 la corde.

11 **Me JAMIE VANWART:** Et les images que je décris comme flottant,
12 ils sont attachés à quoi?

13 **Mme DEBRA THIBEAULT:** C'est un genre de styrofoam, il y a une
14 coupure et c'est glissé sur la corde afin qu'on puisse les attacher, et les rubans qui sont
15 réfléchissants, ils sont attachés puis ils descendent. On les voit toujours sur des
16 clôtures afin de faire savoir aux gens, bon, y'a une clôture ici. C'est ce dont il s'agit.

17 **Me JAMIE VANWART:** Est-ce qu'il y a quelque chose qui est
18 attaché au styrofoam ou un matériel qui pend de la corde?

19 **Mme DEBRA THIBEAULT:** Le styrofoam est coupé afin que ça se
20 pend, ça l'attache. C'était comme un... on le coupe et on le glisse dessus et les
21 rubans sont attachés avec un nœud et ils pendent vers le bas sur la corde.

22 **Me JAMIE VANWART:** Et environ... c'était environ à quelle
23 hauteur, la corde?

24 **Mme DEBRA THIBEAULT:** [...]

25 **Me JAMIE VANWART:** La corde était environ à quelle hauteur?

26 **Mme DEBRA THIBEAULT:** Peut-être jusqu'à ma taille environ.
27 C'est pas très très bas, peut-être jusqu'à ma taille.

28 **Me JAMIE VANWART:** Pour expliquer (inintelligible) ...exprimer

1 cela en pieds ou en mètres?

2 **Mme DEBRA THIBEAULT:** À moitié... la moitié de ma taille, j'ai
3 5 pieds 5 pouces. Vous pouvez voir que c'est un peu plus haut là, c'est assez haut là,
4 ben, vous pourriez... vous voudriez arrêter et le descendre pour le traverser, ça devait
5 être suffisamment élevé si on était sur une bicyclette afin de pouvoir le voir.

6 **Me JAMIE VANWART:** Pouvez-vous nous offrir des
7 renseignements sur la corde? Pouvez-vous décrire la corde aux commissaires?

8 **Mme DEBRA THIBEAULT:** Cette corde-là? Cette corde-là?

9 **Me JAMIE VANWART:** Oui.

10 **Mme DEBRA THIBEAULT:** C'est une corde pour pêcheur, c'est
11 pas mal ça. C'est solide. Pas facile de le briser. C'est bon dans toutes conditions
12 météorologiques, surtout là-bas.

13 **Me JAMIE VANWART:** Est-ce que vous vous rappelez de sa
14 composition?

15 **Mme DEBRA THIBEAULT:** Du nylon. C'était... ça me rappelle ce
16 qu'on voit dans les (inaudible) de pêcheurs. C'est en nylon, c'est solide, et c'était... ça
17 traversait l'ouverture.

18 **Me JAMIE VANWART:** Et c'était quelle épaisseur environ?

19 **Mme DEBRA THIBEAULT:** Je pense que j'ai une photo que j'ai
20 soumise pour montrer l'épaisseur.

21 **Me JAMIE VANWART:** Je demande quand cette photo-là fut prise.

22 **Mme DEBRA THIBEAULT:** C'est épais.

23 **Me JAMIE VANWART:** Pouvez-vous nous donner un estimé en
24 pouces ou en centimètres?

25 **Mme DEBRA THIBEAULT:** C'est pas ma force de vous offrir ce
26 genre de témoignage.

27 **Me JAMIE VANWART:** Et vous voudriez accéder au chemin de la
28 bleuetière par cette entrée-là, comment est-ce qu'on enlèverait la corde?

1 **Mme DEBRA THIBEAULT:** J'arrête le véhicule et j'irais à gauche
2 ici, là où ma clôture se trouve, ce côté-là. Il y a une boucle, j'enlève la boucle et je tire à
3 travers, et je conduis au travers et là je remets la corde.

4 **Me JAMIE VANWART:** Est-ce qu'il y a un loquet ou...

5 **Mme DEBRA THIBEAULT:** Non, il n'y a rien à démarrer,
6 détacher, ce n'est qu'une corde.

7 **Me JAMIE VANWART:** Peut-être pourrions-nous passer à la
8 deuxième photo parmi les 17 photos? C'est la pièce 282. Madame Thibault, est-ce que
9 vous reconnaissez cette photo?

10 **Mme DEBRA THIBEAULT:** Oui.

11 **Me JAMIE VANWART:** Qui l'a pris?

12 **Mme DEBRA THIBEAULT:** Moi.

13 **Me JAMIE VANWART:** Et est-ce que vous vous souvenez
14 quand vous avez pris la photo?

15 **Mme DEBRA THIBEAULT:** Un peu... un peu avant le crime.

16 **Me JAMIE VANWART:** Et puis si on commence à l'extrémité
17 droite de la photo, qu'est-ce qui s'y trouve?

18 **Mme DEBRA THIBEAULT:** Vous voyez l'autre poteau? Et
19 vous voyez quelque chose qui semble être broché, y être broché, qui indique
20 « Propriété privée » et « Sortie d'urgence », quelque chose comme ça.

21 **Me JAMIE VANWART:** À droite, je vois un objet métallique qui
22 va du bas jusqu'en haut de la photo et ensuite... Vous parlez du deuxième poteau?

23 **Mme DEBRA THIBEAULT:** Vous voyez qu'il y a... Oui, c'est
24 ça, vous voyez le poteau qui est... entouré de pierres et vous voyez qu'il y a comme
25 une corde. C'est dans un trou, mais il n'y a pas de... il n'est pas cimenté, ce poteau-là.

26 **Me JAMIE VANWART:** Et donc, ce poteau qui a l'enseigne
27 blanc et le poteau où la corde est attachée. Et qu'est-ce que c'est que ce poteau, ce
28 deuxième poteau qui a l'enseigne blanc?

1 **Mme DEBRA THIBEAULT:** C'est en bois, je pense. C'est
2 comme un poteau de galerie, assez... d'assez grand diamètre.

3 **Me JAMIE VANWART:** Et quand vous dites « assez large »,
4 d'assez grand diamètre...

5 **Mme DEBRA THIBEAULT:** Solide.

6 **Me JAMIE VANWART:** Solide, d'accord. Vous avez dit que
7 vous ne savez pas faire des mesures comme ça ou ce n'est pas votre fort, mais est-ce
8 que vous pouvez nous dire combien de centimètres ça ferait?

9 **Mme DEBRA THIBEAULT:** Je pourrais... je pourrais mettre
10 les mains autour.

11 **Me JAMIE VANWART:** Donc, vous venez de mettre vos mains
12 comme à six pouces l'une de l'autre.

13 **Mme DEBRA THIBEAULT:** Donc, c'est ça, c'est ça, un
14 poteau assez solide.

15 **Me JAMIE VANWART:** Donc, on parle du moment où ce poteau
16 a été pris. Est-ce que vous savez... depuis combien de temps le poteau y avait été?

17 **Mme DEBRA THIBEAULT:** En fait, depuis mon arrivée en
18 2016.

19 **Me JAMIE VANWART:** Vous avez déjà donné des
20 renseignements, mais je voudrais vous poser la question suivante : quel est... comment
21 est-ce que ce poteau est attaché ou à la terre?

22 **Mme DEBRA THIBEAULT:** Le poteau est dans un trou
23 creusé et le poteau, donc, il était serré. Ensuite, il y a beaucoup de boue, de gravier, il
24 est... le poteau a été entouré de pierres et d'autres trucs pour le maintenir en place.
25 C'est pour cela qu'il y a d'autres cordes pour le... pour que le poteau tienne.

26 **Me JAMIE VANWART:** Comment est-ce que vous le savez?

27 **Mme DEBRA THIBEAULT:** Parce que justement, le poteau
28 était tombé une fois et il a fallu, avec mon mari, travailler pour réinstaller le poteau.

1 **Me JAMIE VANWART:** Est-ce que vous vous souvenez quand
2 c'était?

3 **Mme DEBRA THIBEAULT:** Avant le crime.

4 **Me JAMIE VANWART:** Vous l'avez déjà dit, mais je vais vous
5 donner la possibilité de présenter d'autres informations au besoin. Mais vous dites que
6 l'enseigne a fiché... est attachée au poteau. Et qu'est-ce que l'enseigne indiquait?

7 **Mme DEBRA THIBEAULT:** « Propriété privée » ou quelque
8 chose comme « Sortie d'urgence », mais il fallait s'approcher pour le voir.

9 **Me JAMIE VANWART:** Vous souvenez-vous de la hauteur du
10 poteau?

11 **Mme DEBRA THIBEAULT:** À peu près mon hauteur ou un
12 peu moins.

13 **Me JAMIE VANWART:** Et vous, vous faites combien? Vous
14 mesurez...

15 **Mme DEBRA THIBEAULT:** 5 pieds 5.

16 **Me JAMIE VANWART:** D'accord. Et pour compléter votre
17 description de cette photo avant de passer à autre chose, si on va vers la gauche de la
18 photo, on voit une clôture. Ça, c'est à qui?

19 **Mme DEBRA THIBEAULT:** C'est à moi, cette clôture.

20 **Me JAMIE VANWART:** La clôture se termine et on dirait
21 qu'ensuite, il y a du gravier, mais pas du gazon. C'est quoi?

22 **Mme DEBRA THIBEAULT:** Le gravier qui est juste là?

23 **Me JAMIE VANWART:** C'est ça, devant la clôture.

24 **Mme DEBRA THIBEAULT:** C'est là où je stationne ma
25 voiture parfois. C'est plus proche que ce que ça paraît dans la photo, mais ça donne
26 l'idée de bon, là où se trouve ma clôture, c'est là où commence le chemin du Champ de
27 bleuets.

28 **Me JAMIE VANWART:** Est-ce que vous pouvez nous expliquer

1 avec ces points de repères déjà établis – la clôture, le stationnement? Si vous alliez
2 vers le chemin du Champ de bleuets à partir du Cobequid Court, comment est-ce qu'on
3 le ferait?

4 **Mme DEBRA THIBEAULT:** On doit donc reculer sur ce
5 chemin de gravier; on n'a qu'à virer la voiture et vous y êtes.

6 **Me JAMIE VANWART:** Donc, si votre voiture est orientée vers
7 le haut de la photo?

8 **Mme DEBRA THIBEAULT:** C'est ça.

9 **Me JAMIE VANWART:** Donc, ça serait comme ça que vous
10 accèderiez au chemin du Champ de bleuets?

11 **Mme DEBRA THIBEAULT:** Oui, à partir de Orchard Estate.

12 **Me JAMIE VANWART:** Alors, passons à la photo 4, photo
13 numéro 4. Est-ce que vous reconnaissez cette photo? Qui a pris cette photo?

14 **Mme DEBRA THIBEAULT:** Moi.

15 **Me JAMIE VANWART:** Est-ce que vous vous souvenez de
16 quand cette photo a été prise?

17 **Mme DEBRA THIBEAULT:** C'était... l'arbre n'est plus là.
18 C'était avant. C'était avant le crime.

19 **Me JAMIE VANWART:** Encore là, on voit une clôture, à gauche.

20 **Mme DEBRA THIBEAULT:** Oui.

21 **Me JAMIE VANWART:** Et ça, c'est à qui?

22 **Mme DEBRA THIBEAULT:** Oui, c'est ma clôture.

23 **Me JAMIE VANWART:** Et à côté, il y a un poteau?

24 **Mme DEBRA THIBEAULT:** Oui, c'est ça.

25 **Me JAMIE VANWART:** Pouvez-vous décrire ce poteau et
26 comment il est inséré dans la terre? Qu'est-ce que vous savez de ce poteau?

27 **Mme DEBRA THIBEAULT:** C'est le même poteau que de
28 l'autre côté; c'est un poteau identique, un peu plus faible de que l'autre côté, moins bien

1 sécurisé. L'autre côté est plus stable dans la terre parce qu'il est accoté à l'arbre. Et
2 donc, de ce côté-ci, il y a donc... c'est le même système; il y a du gravier, les pierres et
3 vous voyez aussi des bûches qui soutiennent le poteau. Mais c'était donc ce que nous
4 avons fait pour essayer de stabiliser le poteau. Et je pense que l'enseigne blanc est
5 partie aussi.

6 **Me JAMIE VANWART:** Alors donc, vous voyez l'enseigne? Est-
7 ce que vous pouvez nous expliquer, en commençant avec le numéro trois en haut et
8 vers le bas, en allant vers le bas, est-ce que vous vous souvenez de chacun de ces
9 enseignes?

10 **Mme DEBRA THIBEAULT:** Que voulez-vous savoir du
11 numéro trois?

12 **Me JAMIE VANWART:** Bon, commençons par le numéro trois –
13 bon, en dessous, il y a l'enseigne qui dit quoi?

14 **Mme DEBRA THIBEAULT:** Propriété privée. Et en dessous,
15 on voit une enseigne qui indique « Traversée d'original ».

16 **Me JAMIE VANWART:** Et à droite, on voit des images comme
17 flottantes, presque.

18 **Mme DEBRA THIBEAULT:** Ce sont encore là les rubans
19 rouges qui étaient suspendus à même la corde qui ont été remplacés après, mais c'était
20 pour vous montrer qu'il y avait une corde – parce que souvent, on ne voit pas la corde
21 et à moins qu'il y ait quelque chose qui l'indique, comme cela qui est suspendu à même
22 la corde.

23 **Me JAMIE VANWART:** Et vous avez dit tout à l'heure que si on
24 devait accéder au chemin du Champ de bleuets, qu'il fallait donc enlever la corde qui
25 est attachée au poteau à même... par une boucle. Et donc, l'autre côté... oui, c'est ce
26 côté-là, n'est-ce-pas?

27 **Mme DEBRA THIBEAULT:** Oui, l'autre côté est toujours
28 solide. C'est là, au-dessus du toit, que l'on doit enlever la boucle.

1 **Me JAMIE VANWART:** Et vous avez dit qu'avec votre mari, que
2 vous avez fait du travail sur le poteau et c'est comme ça que vous savez comment le
3 poteau y est installé. Avez-vous déjà travaillé sur le poteau?

4 **Mme DEBRA THIBEAULT:** Oui.

5 **Me JAMIE VANWART:** Quand vous habitiez à l'adresse 2,
6 Cobequid Court, à quelle fréquence avez-vous observé cette entrée?

7 **Mme DEBRA THIBEAULT:** Ben, à tous les jours parce que
8 quand je suis sur la véranda, je regarde vers ce sens-là et quand je stationne ma
9 voiture, ma voiture est là. Donc, tout le temps.

10 **Me JAMIE VANWART:** À quelle fréquence avez-vous vu que la
11 corde était en place ou enlevée?

12 **Mme DEBRA THIBEAULT:** Ben je voyais des gens qui... qui
13 retiraient, qui défaisaient la corde. C'était assez fréquent de voir la corde enlevée de
14 son poteau parce que parfois, les gens... même à quelques reprises, j'ai vu des gens
15 qui se sont presque heurtés.

16 **Me JAMIE VANWART:** Est-ce que vous avez déjà utilisé cette
17 entrée vous-même?

18 **Mme DEBRA THIBEAULT:** Oui, oui oui, tout le temps.

19 **Me JAMIE VANWART:** À quelle... pour quelle raison?

20 **Mme DEBRA THIBEAULT:** D'abord, j'avais une propriété de
21 ce côté-là, sur le chemin du Champ de bleuets. C'est ce chemin-là qui me donnait
22 accès à partir de mon autre propriété. Donc, je sortais par ici pour aller à la route assez
23 souvent.

24 **Me JAMIE VANWART:** En avril 2020, est-ce que vous utilisiez
25 ce chemin?

26 **Mme DEBRA THIBEAULT:** Moi, j'étais là tout le temps. J'y
27 allais à pied avec mon côte-à-côte avec le VUS, parfois avec ma voiture – si c'était une
28 grosse tempête, non ou quand la terre était trop humide, c'était trop dur de l'utiliser.

1 Parce qu'il fallait comme essayer de ne pas tomber dans les... traces des voitures
2 précédentes.

3 **Me JAMIE VANWART:** Et donc, en avril 2020, est-ce que... si
4 vous étiez en train de l'utiliser, ce chemin avec votre véhicule, pourquoi est-ce que vous
5 étiez en train de le faire?

6 **Mme DEBRA THIBEAULT:** Eh bien, parce que le chemin
7 était en meilleur état. J'aimais pas les nids-de-poule sur les... je pouvais sortir par
8 Orchard Estate, ça, assez rapidement. Donc, me rendre à la route comme ça, par les
9 chemins secondaires.

10 **Me JAMIE VANWART:** Et ce serait quel véhicule auquel vous
11 étiez au volant, duquel vous étiez au volant?

12 **Mme DEBRA THIBEAULT:** Un VUS.

13 **Me JAMIE VANWART:** Dépendamment de la météo, vous
14 souvenez-vous de l'état du chemin en avril 2020, le chemin du Champ de bleuets?

15 **Mme DEBRA THIBEAULT:** Oui. J'avais ce souvenir... il
16 faudrait que je demande à mon mari, rendu là.

17 **Me JAMIE VANWART:** Maintenant, j'ai une question à vous
18 poser sur le 18 avril 2020. Dans la présentation du document fondamental, on a
19 entendu dire que vous avez quitté Portapique pendant le jour. Avez-vous observé quoi
20 que ce soit à propos de l'entrée au chemin du Champ de bleuets en quittant?

21 **Mme DEBRA THIBEAULT:** Tout était en place.

22 **Me JAMIE VANWART:** Vous souvenez-vous comment vous
23 avez quitté Portapique?

24 **Mme DEBRA THIBEAULT:** Par le chemin principal, par la
25 promenade Orchard Beach.

26 **Me JAMIE VANWART:** Est-ce que vous vous souvenez à quelle
27 heure vous avez quitté?

28 **Mme DEBRA THIBEAULT:** Je crois que c'était en après-midi.

1 **Me JAMIE VANWART:** Est-ce que vous vous souvenez où vous
2 alliez?

3 **Mme DEBRA THIBEAULT:** À la ville.

4 **Me JAMIE VANWART:** Avez-vous un souvenir d'avoir observé
5 l'entrée, l'accès au chemin du Champ de bleuets en quittant?

6 **Mme DEBRA THIBEAULT:** Euh oui, je regarde toujours
7 parce qu'on m'a dit, quand j'ai acheté la propriété, l'ancienne propriétaire m'a dit qu'il
8 fallait toujours surveiller.

9 **Me JAMIE VANWART:** Donc, votre souvenir... bon, décrivez-
10 nous comment ça a été, le 18 avril?

11 **Mme DEBRA THIBEAULT:** Comme n'importe quel jour – rien
12 n'était déplacé.

13 **Me JAMIE VANWART:** S'il y avait eu quelque chose de
14 déplacé, qu'est-ce que vous auriez fait?

15 **Mme DEBRA THIBEAULT:** Ben, je l'aurais remis en place.

16 **Me JAMIE VANWART:** Les trois photos que nous avons déjà
17 vues, qui font partie de la pièce 282, est-ce qu'elles sont ou à quel point sont-elles une
18 bonne... un bon portrait de l'allure de l'entrée ou de l'accès au chemin? Euh, donc, à
19 quel point est-ce que c'est un bon portrait?

20 **Mme DEBRA THIBEAULT:** Je dirais que le ruban était un
21 peu plus rouge. On dirait ici que c'est plus... les couleurs sont plus estompées. Peut-
22 être que c'est une question de lumière. C'était... ça ressemblait beaucoup à cela. Ce
23 serait ça l'allure générale de l'emplacement.

24 **Me JAMIE VANWART:** Quand êtes-vous revenue à Portapique
25 après le 18 avril?

26 **Mme DEBRA THIBEAULT:** En dedans de trois jours. Je
27 pensais que c'était peut-être deux, mais... le deuxième jour, mais on ne m'a pas permis
28 d'y aller. Ensuite, ils m'ont permis d'y aller – je pense que c'était un mercredi, le

1 mercredi qu'on m'a permis d'aller vérifier ma propriété. On m'a dit que ma maison était
2 passée au feu.

3 **Me JAMIE VANWART:** Quand vous dites « eux », vous parlez
4 de qui?

5 **Mme DEBRA THIBEAULT:** De la GRC.

6 **Me JAMIE VANWART:** Je comprends que vous n'avez... vous
7 ne savez pas exactement à quelle date vous êtes revenue. Mais grosso modo, c'était
8 combien?

9 **Mme DEBRA THIBEAULT:** En trois jours... en dedans de
10 trois jours. Mais on ne m'a pas permis de rester – seulement d'aller vérifier la propriété.

11 **Me JAMIE VANWART:** Et quand vous étiez absente de
12 Portapique et que vous êtes ensuite revenue, où était votre mari?

13 **Mme DEBRA THIBEAULT:** Il était à Halifax – je ne sais pas
14 s'il venait... il était à Halifax.

15 **Me JAMIE VANWART:** Et que vous souvenez-vous de votre
16 retour à Portapique après le 18?

17 **Mme DEBRA THIBEAULT:** Vous voulez dire comment que la GRC
18 a été, a établi un périmètre au début de la route ?

19 **Me JAMIE VanWART:** Non, mais quand vous êtes arrivé à 2
20 Cobequid Court ?

21 **Mme DEBRA THIBEAULT:** On m'a raccompagné.

22 **Me JAMIE VanWART:** Qui ça, « on » ?

23 **Mme DEBRA THIBEAULT:** L'un des agents. J'avais un véhicule, il
24 m'a fait faire la boucle pour pas... on a vu quelques maisons qui étaient incendiées.

25 **Me JAMIE VanWART:** Qui était avec vous ?

26 **Mme DEBRA THIBEAULT:** J'étais toute seule la première fois.
27 Bon, je suis venue seule, je suis passée par toutes les propriétés, parce que moi je
28 devais voir toutes les maisons avant d'arriver à la mienne.

1 **Me JAMIE VanWART:** Est-ce que vous avez observé quelque
2 chose en ce qui concerne l'entrée, l'accès au chemin du champ de bleuets ?

3 **Mme DEBRA THIBEAULT:** Je n'avais pas assez de temps juste
4 pour voir ma propriété puis de sortir. La corde était en bas et il y avait du monde, vous
5 savez, un peu partout. Donc non pas vraiment. C'était... prendre juste quelques
6 minutes pour aller chez moi et ressortir. Après il y avait du monde partout.

7 **Me JAMIE VanWART:** Quand vous dites « du monde partout »,
8 c'était qui ?

9 **Mme DEBRA THIBEAULT:** La police.

10 **Me JAMIE VanWART:** D'accord. Et vous étiez restée combien de
11 temps à la maison ?

12 **Mme DEBRA THIBEAULT:** 20 minutes peut-être ? Le temps d'y
13 aller, de vérifier, de voir ma maison.

14 **Me JAMIE VanWART:** Vous vous rappelez quand vous avez
15 évalué l'entrée après le 18 avril, votre entrée du côté de la bleuetière.

16 **Mme DEBRA THIBEAULT:** Vous voulez dire lorsque je suis
17 retournée avec mon conjoint ?

18 **Me JAMIE VanWART:** Oui.

19 **Mme DEBRA THIBEAULT:** Il y avait beaucoup de choses qui se
20 passaient, il y avait la police partout, il y avait des chiens. Et ils étaient en train de
21 prendre des tentes qu'ils avaient, parce que la police avait installé des tentes sur le
22 champ de bleuetière et aussi sont venus me parler. On est en train de regarder vers la
23 bleuetière, parce qu'on était tournés vers ce côté-là, et j'ai remarqué que le poste était
24 parti, n'était plus là, qu'il était comme divisé, scindé. Et j'étais en train de poser des
25 questions : « Où est-ce qu'il est passé ? Où est-ce qu'on l'a mis ? » Et la corde, la
26 boucle était encore attachée au sommet. Donc lorsqu'on passe à côté, lorsqu'on roule à
27 côté sur le côté où elle était stable, donc j'étais vraiment surprise comment ce côté est
28 resté stable. C'était comme une blague là, comment c'est resté comme ça.

1 **Me JAMIE VanWART:** OK. Je voudrais en savoir plus, comprendre
2 mieux cette observation que vous avez faite. Donc je vais commencer par vous
3 demander, poser la question peut-être, est-ce que vous étiez retournée à Portapique
4 pour la première fois depuis le 18 avril, est-ce que c'était lors de ce retour que vous
5 avez remarqué ça, ce que vous venez de décrire ou c'était à une autre occasion ?

6 **Mme DEBRA THIBEAULT:** Lorsque je suis retournée avec mon
7 conjoint, la première fois, c'était juste pour quelques minutes. Ensuite, on m'a permis de
8 retourner, parce qu'on devait attendre parce qu'ils étaient occupés à l'intérieur. La GRC
9 était occupée à l'intérieur, donc on devait attendre jusqu'à ce qu'ils terminent et donc,
10 jusqu'à ce qu'on ait la permission d'y aller et qu'on ait la permission aussi d'y rester. Et
11 c'est là où j'observais tout, j'étais en train de tout regarder, de tout observer, de voir ce
12 qui était différent, ce qui avait changé.

13 **Me JAMIE VanWART:** OK et donc à cette occasion, vous étiez
14 retournée avec votre conjoint ?

15 **Mme DEBRA THIBEAULT:** Oui.

16 **Me JAMIE VanWART:** Combien de temps après le 18 avril ?

17 **Mme DEBRA THIBEAULT:** Je pense que c'était une semaine. Il a
18 dit une semaine.

19 **Me JAMIE VanWART:** Qui a dit une semaine ?

20 **Mme DEBRA THIBEAULT:** Mon conjoint.

21 **Me JAMIE VanWART:** Est-ce que vous, vous vous souvenez ?

22 **Mme DEBRA THIBEAULT:** Je pense que c'était une semaine, la
23 semaine d'après. Mais il y avait des conditions, des circonstances. Vous savez, on
24 attendait pour avoir la permission d'avoir accès à notre propriété.

25 **Me JAMIE VanWART:** Et combien vous y êtes resté ?

26 **Mme DEBRA THIBEAULT:** Quand j'y suis retournée ?

27 **Me JAMIE VanWART:** Oui.

28 **Mme DEBRA THIBEAULT:** Et bien j'étais là.

1 **Me JAMIE VanWART:** D'accord. Et vous avez commencé à
2 décrire l'entrée, qui est du côté de la bleuetière, comme vous l'aviez observé lorsque
3 vous étiez retourné avec votre conjoint. Quoique vous aviez mentionné que l'état, que
4 la corde était différente. Pouvez-vous nous décrire où se trouvait la corde ?

5 **Mme DEBRA THIBEAULT:** C'était sur le côté droit. Parce que ce
6 poste était cassé. Quelqu'un a dû marcher dessus. Donc le côté en haut supérieur était
7 plié sur le côté droit, contre ce poste. Était sur les pierres, était toujours attaché et bien
8 sûr le poste régulier était toujours serré.

9 **Me JAMIE VanWART:** Donc pour l'instant, nous regardons
10 toujours une photo, c'est la photo 4 de la pièce 42. Et donc, on voit le... c'est quoi l'état
11 de ce poteau, petit poteau que l'on voit ?

12 **Mme DEBRA THIBEAULT:** Il était parti, il n'était plus là.

13 **Me JAMIE VanWART:** Qu'est-ce que vous voulez dire par « il
14 n'était plus là » ?

15 **Mme DEBRA THIBEAULT:** Il était de côté.

16 **Me JAMIE VanWART:** Est-ce qu'il était fixé, il était debout ?

17 **Mme DEBRA THIBEAULT:** Non, il était sur le sol avec la corde
18 par-dessus. Proche du lieu du poteau original. Et la corde était toujours là, par-dessus,
19 ce qui est surprenant, mais il était toujours attaché, la boucle était toujours là et donc,
20 c'est comme si c'était brisé, c'était comme cassé sur le côté, renversé de l'autre côté.

21 **Me JAMIE VanWART:** D'accord. Vous vous souvenez s'il y avait
22 une partie du poste, on parle toujours du poteau où c'est marqué 3, est-ce qu'il était
23 toujours sur le sol ou il était toujours stable ?

24 **Mme DEBRA THIBEAULT:** Un petit peu, oui. Là où il était brisé,
25 cassé en deux.

26 **Me JAMIE VanWART:** Et ce qui restait de ce poste, pouvez-vous
27 nous dire de quel côté, où est-ce qu'il était exactement ? Où est-ce qu'il était ?

28 **Mme DEBRA THIBEAULT:** On doit retourner voir l'autre photo.

1 **Me JAMIE VanWART:** Laquelle, je peux le faire pour vous.

2 **Mme DEBRA THIBEAULT:** L'autre côté où il y a le poste, parce
3 que c'est là où il était.

4 **Me JAMIE VanWART:** Peut-être que c'est la photo numéro 2 ?

5 **Mme DEBRA THIBEAULT:** OK, vous voyez ce poste ? Vous
6 voyez avec le côté qui est sur le côté droit, sur la photo. Donc vous savez comme il est
7 renversé, il a fini par ce côté sur le sol. Il était comme soufflé. C'est comme si c'est qu'il
8 était soufflé sur l'autre côté. C'est là où je l'ai trouvé, toujours attaché.

9 **Me JAMIE VanWART:** D'accord. Et quand vous dites « toujours
10 attaché », que voulez-vous dire ?

11 **Mme DEBRA THIBEAULT:** La corde était toujours attachée, elle y
12 était toujours attachée.

13 **Me JAMIE VanWART:** Donc, la corde était toujours autour du
14 poste ?

15 **Mme DEBRA THIBEAULT:** Oui, tout à fait. Et j'avais remarqué,
16 j'avais montré ça au sergent avec qui on parlait, mon conjoint et moi.

17 **Me JAMIE VanWART:** D'accord. Je me souviens.

18 **Mme DEBRA THIBEAULT:** Je ne me rappelle pas des noms.

19 **Me JAMIE VanWART:** Donc encore une fois, on regarde
20 maintenant la photo numéro 2. Qu'est-ce qui était marqué sur le panneau, lorsque vous
21 étiez retournée après le 18 avril ?

22 **Mme DEBRA THIBEAULT:** Vous voulez dire ?

23 **Me JAMIE VanWART:** Qu'est-ce qui était... comment vous pouvez
24 décrire le poste et comment il était à votre retour après le 18 avril ? Le poste qui est
25 représenté sur cette photo. Vous avez décrit l'autre poste.

26 **Mme DEBRA THIBEAULT:** Oui, j'étais en train de penser parce
27 qu'il était encore sur le sol et il était toujours attaché. Il était stable, sur place. C'est
28 vraiment surprenant que... ça m'a vraiment surprise que, le fait qu'il est resté stable sur

1 le sol.

2 **Me JAMIE VanWART:** Et qu'en est-il de la corde ?

3 **Mme DEBRA THIBEAULT:** Toujours attachée, elle y était toujours
4 attachée. Elle était serrée, elle était là justement pour le maintenir. Maintenir la stabilité.

5 **Me JAMIE VanWART:** Après le 18, savez-vous ce qui s'est passé
6 à cette entrée ? Est-ce que ça a été fixé ?

7 **Mme DEBRA THIBEAULT:** Oui, on l'a fixé.

8 **Me JAMIE VanWART:** Qui l'a fait ?

9 **Mme DEBRA THIBEAULT:** Mon conjoint.

10 **Me JAMIE VanWART:** Vous l'avez aidé ?

11 **Mme DEBRA THIBEAULT:** Oui.

12 **Me JAMIE VanWART:** Et avez-vous utilisé les mêmes matériaux ?

13 **Mme DEBRA THIBEAULT:** Oui, on a utilisé les mêmes matériaux,
14 on a coupé, ensuite on a creusé un trou, on a mis par-dessus la pose, on a mis du
15 gravier tout autour, on l'a fixé, on l'a renforcé. Et le numéro 3, bien sûr, le panneau
16 numéro 3 était là en partie.

17 **Me JAMIE VanWART:** Et qu'en est-il de la corde ? Vous avez
18 utilisé la même ?

19 **Mme DEBRA THIBEAULT:** Oui.

20 **Me JAMIE VanWART:** Et combien de temps après le 18 avez-vous
21 et votre conjoint, fixé l'entrée, c'est-à-dire réparé, ce qui est à réparer à l'entrée ?

22 **Mme DEBRA THIBEAULT:** Je pense qu'on devait attendre pour
23 reprendre l'activité... ça nous a pris une semaine, je dirais.

24 **Me JAMIE VanWART:** Je pense que lors de mon questionnement,
25 je ne me rappelle pas si au début je vous avais posé la question, le nom de votre
26 conjoint c'est ?

27 **Mme DEBRA THIBEAULT:** C'est Peter.

28 **Me JAMIE VanWART:** Et son nom de famille ?

1 **Mme DEBRA THIBEAULT:** Thibeault.

2 **Me JAMIE VanWART:** Merci.

3 **(COURTE PAUSE)**

4 **Me JAMIE VanWART:** Merci, Madame Thibeault, c'était là les
5 questions que j'avais pour vous maintenant. Il se pourrait qu'il y ait des questions de
6 suivi, mais maintenant je laisse la parole au Commissaire. Merci.

7 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Merci beaucoup. Merci beaucoup,
8 Madame Thibeault. J'ai juste une question, je veux vous la poser, elle me trotte l'esprit.
9 Vous avez mentionné que vous étiez retournée après le 18 avril 2020, la première fois
10 sans votre conjoint, c'est correct ? Et ensuite, vous êtes retournée, c'est-à-dire la
11 deuxième fois que vous êtes retournée c'était avec votre conjoint, vous avez dit que
12 c'était approximativement environ une semaine après, n'est-ce pas ?

13 **Mme DEBRA THIBEAULT:** Oui, oui.

14 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Ensuite, vous avez mentionné
15 que... Lorsqu'on vous a posé la question, quand est-ce que vous avez réparé, vous et
16 votre conjoint, la corde de la clôture, vous aviez indiqué que c'était une semaine plus
17 tard. Lorsque vous dites « une semaine plus tard », est-ce que c'était une semaine
18 après votre retour avec votre conjoint ? En d'autres termes, on va dire comme deux
19 semaines après le 18 avril ?

20 **Mme DEBRA THIBEAULT:** Oui, oui, c'est ça.

21 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Merci. Je n'étais pas très sûr
22 quand vous avez dit une semaine après, je me demandais si c'était après le 18 avril ou
23 plus tard. Merci. Et on va prendre une pause maintenant et merci encore une fois et il
24 se peut qu'on ait plus de questions pour vous. Merci, on apprécie votre temps.

25 **Mme DEBRA THIBEAULT:** Merci.

26 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Merci tout le monde. Nous allons
27 prendre une pause, disons pour 30 minutes. Si vous avez besoin de plus de temps,
28 merci de nous le dire. Merci.

1 **Mme DEBRA THIBEAULT:** Merci.

2 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** Les avocats sont en
3 caucus, les procédures vont reprendre dans 30 minutes.

4 --- L'audience est en pause à 10 h 24

5 --- L'audience est reprise à 11 h 13

6 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** La séance se reprend.

7 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Merci. Vous avez eu votre réunion,
8 votre caucus, Messieurs et Mesdames les avocats ? Je sais qu'il y a d'autres questions
9 qui seront posées par Me McCulloch à sa cliente. Donc nous sommes ravis de
10 l'écouter. Maître McCulloch. Madame Thibeault, bonjour. Me McCulloch, votre
11 avocate a quelques questions pour vous.

12 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me SANDRA McCulloch :**

13 **Me SANDRA McCULLOCH:** Bonjour, Madame Thibeault, j'ai
14 quelques questions à vous poser. Quelques questions de suivi au nom des autres
15 avocats. Vous avez décrit votre utilisation du chemin du champ de bleuets. Est-ce que
16 vous pouvez réfléchir à l'année précédente les événements, combien de fois avez-vous
17 utilisé le chemin ?

18 **Mme DEBRA THIBEAULT:** Oh, tout le temps. Au moins une fois
19 par jour, j'y allais à pied aussi, et aussi avec mon véhicule. Donc, c'est un chemin que
20 je connais très bien.

21 **Me SANDRA McCULLOCH:** Et quand vous dites « votre
22 véhicule », à part... quel genre de véhicule avez-vous utilisé ?

23 **Mme DEBRA THIBEAULT:** Un Honda Accent et un VUS.

24 **Me SANDRA McCULLOCH:** Et vous avez parlé un peu de la
25 qualité, ou de l'état du chemin. Vous avez dit que le chemin était en meilleur état.
26 Quand vous dites cela, « en meilleur état », en meilleur état par rapport à quoi ?

27 **Mme DEBRA THIBEAULT:** En 2016, c'était un peu... plein de
28 gravier et parfois quand un véhicule lourd arrivait ça appliquait... ça laissait des traces.

1 Mais à cette époque, Monsieur [sic] travaillait sur le chemin très souvent, il y appliquait
2 du gravier, il le rendait beaucoup plus agréable. C'était en meilleur état que la
3 promenade Orchard Beach. J'y allais en autoquad biplace.

4 **Me SANDRA McCULLOCH:** Et quand vous avez parlé de la
5 différence entre 2016 et 2020, vous avez décrit l'état de 2020, du chemin en 2020, et
6 depuis quand, avant 2020, le chemin avait-il été dans son état ? Son état qui était
7 meilleur, selon vous, de l'état de la promenade Orchard Beach.

8 **Mme DEBRA THIBEAULT:** Et bien il n'y avait pas de nid de poule,
9 comme il y en avait sur la promenade Orchard Beach, ils travaillaient tout le temps sur
10 son chemin, il le nivelait. Et donc, il est toujours en train de l'améliorer.

11 **Me SANDRA McCULLOCH:** Et Madame Thibeault, vous avez
12 décrit aussi ce matin le fait d'avoir utilisé le chemin du champ de bleuets pour vous
13 rendre à la route. Quand vous avez dit « la route », vous voulez dire quoi ? La route 2 ?

14 **Mme DEBRA THIBEAULT:** C'est ça.

15 **Me SANDRA McCULLOCH:** Et pour vous rendre à la route 2, est-
16 ce que vous auriez utilisé aussi le Brown Loop ?

17 **Mme DEBRA THIBEAULT:** J'aurais pu le faire et je serais sortie
18 un peu plus loin, mais je n'en avais pas besoin. Je sortais par le chemin du champ de
19 bleuets et parfois, je traversais le chemin asphalté et je prenais des routes de l'autre
20 côté.

21 **Me SANDRA McCULLOCH:** Madame Thibeault, est-ce que vous
22 avez observé d'autres personnes, à part vous, qui utilisaient le chemin du champ de
23 bleuets entre 2016 et 2020 ?

24 **Mme DEBRA THIBEAULT:** Oui.

25 **Me SANDRA McCULLOCH:** Est-ce que vous pouvez me dire qui
26 utilisait cette route ?

27 **Mme DEBRA THIBEAULT:** Bon, son... ses propriétaires, les gens
28 qui y allait promener leur chien, du Brown Loop, des gens qui vivaient dans le quartier,

1 qui vivaient sur le chemin principal de Portapique y allaient se promener.

2 Et les gens y allaient de Orchard Estate aussi – des gens, je ne
3 sais même pas qui c'était, mais ils avaient des camions.

4 **Me SANDRA McCULLOCH:** Quel genre de camions?

5 **Mme DEBRA THIBEAULT :** Oh, des camions... normaux. Et on
6 voyait les machines pour le travail du champ de bleuets.

7 **Me SANDRA McCULLOCH:** Est-ce que vous avez déjà vu l'auteur
8 utiliser le chemin du Champ de bleuets?

9 **Mme DEBRA THIBEAULT :** Oui, une fois.

10 **Me SANDRA McCULLOCH:** Quand?

11 **Mme DEBRA THIBEAULT :** C'était la première fois que je l'avais
12 vu devant ma maison. Il était à vélo. Moi, je pouvais y être sans qu'il me voie – je l'ai vu
13 et lui, il allait assez lentement. Donc, ça m'a attiré l'attention. Les gens y allaient en
14 camionnette et ensuite, il allait sur le champ de bleuets, il observait tout.

15 **Me SANDRA McCULLOCH:** Est-ce que vous pouvez vous
16 souvenir quand? C'était des semaines avant le mois d'avril 2020 ou avant?

17 **Mme DEBRA THIBEAULT :** Ah non, avant. C'était par bon temps,
18 donc plusieurs mois avant.

19 **Me SANDRA McCULLOCH:** Vous avez dit qu'il était à vélo – quel
20 genre de vélo?

21 **Mme DEBRA THIBEAULT :** Je sais pas quelle marque.

22 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Je n'ai pas entendu la réponse,
23 désolé. Est-ce que vous pouvez répondre, répéter la réponse?

24 **Mme DEBRA THIBEAULT :** Je ne me souviens pas, je ne sais pas
25 quel...

26 **Me SANDRA McCULLOCH:** Est-ce que c'était un vélo motorisé ou
27 une motocyclette?

28 **Mme DEBRA THIBEAULT :** Non non, c'était un vélo, un vélo à

1 pédaler.

2 **Me SANDRA McCULLOCH:** Madame Thibeault, plus tôt, vous
3 parliez du retour, de votre retour chez vous après le massacre, toute seule. Vous avez
4 dit que c'était trois jours après les faits? Avez-vous eu des contacts avec la GRC avant
5 de retourner chez vous, après les pertes massives?

6 **Mme DEBRA THIBEAULT :** Vous voulez dire lorsqu'on a
7 découvert qu'il y avait un crime qui a eu lieu sur notre propriété? Nous avons eu des
8 contacts; mon mari avait joint le 9-1-1, a parlé à quelqu'un à deux reprises, à un
9 sergent, après cela.

10 **Me SANDRA McCULLOCH:** Étiez-vous présente lorsqu'il y a eu
11 cet appel?

12 **Mme DEBRA THIBEAULT :** Oui.

13 **Me SANDRA McCULLOCH:** Vous souvenez à peu près quand?

14 **Mme DEBRA THIBEAULT :** Je pense plus tôt ce matin, sur notre
15 chemin du retour.

16 **Me SANDRA McCULLOCH:** À quelle date?

17 **Mme DEBRA THIBEAULT :** Après les meurtres.

18 **Me SANDRA McCULLOCH:** Donc, c'était le 19?

19 **Mme DEBRA THIBEAULT :** Oui, le matin. Parce qu'on allait partir
20 la nuit puis après, on a changé d'avis, on est retournés.

21 **Me SANDRA McCULLOCH:** Vous vous souvenez qu'est-ce qui
22 était communiqué pendant la conversation avec la GRC?

23 **Mme DEBRA THIBEAULT :** Oh, j'avais juste découvert que... tout
24 ce qui s'était passé. Nous avons donné l'information.

25 **Me SANDRA McCULLOCH:** Que voulez-vous dire, que vous aviez
26 donné les informations?

27 **Mme DEBRA THIBEAULT :** On ne savait pas comment faire ça,
28 comment sortir par le chemin de la Bleuetière, il y avait un chemin par là. Et aussi, je

1 voulais savoir...excusez-moi. Donc, on était en train d'essayer de savoir qui était vivant.
2 On donnait tous les noms, où est-ce qu'ils habitaient... Personne n'était nouveau. Où
3 se trouvait tout le monde, où est-ce qu'ils habitaient. On était en train de donner les
4 noms pour vérifier.

5 **Me SANDRA McCULLOCH:** Êtes-vous capable de me donner les
6 noms que vous aviez fournis et les zones que vous aviez décrites à ce moment-là?

7 **Mme DEBRA THIBEAULT :** Euh, dans mon coin – les Tuck, les
8 Bond... Lisa, la première maison... On voulait savoir qui était encore vivant. Je sais
9 pas, c'est que... il était question de savoir qui était resté vivant.

10 **Me SANDRA McCULLOCH:** On va avancer un petit peu. Vous
11 m'avez dit, vous nous avez dit, Madame Thibeault, que... vous nous avez parlé de vos
12 observations, du poste, de la porte. Vous aviez... j'aimerais savoir si vous pouviez me
13 dire si vous aviez remarqué quelque chose de différent à cette portion-là du fait que ça
14 se trouvait sur le sol. Avez-vous d'autre chose à nous dire à ce sujet-là?

15 **Mme DEBRA THIBEAULT :** Voulez-vous me poser la question
16 encore, s'il vous plaît?

17 **Me SANDRA McCULLOCH:** Oui, bien sûr. Vous avez décrit qu'à
18 votre retour, une semaine après, avec votre conjoint Peter, pour remarquer... et vous
19 aviez remarqué que le poste était cassé. En plus du fait qu'il soit sur le sol, aviez-vous
20 remarqué toute autre chose au sujet de la corde?

21 **Mme DEBRA THIBEAULT :** Le poste qui manquait.

22 **Me SANDRA McCULLOCH:** Aviez-vous remarqué quelque chose
23 de différent au sujet de la corde?

24 **Mme DEBRA THIBEAULT :** La corde était toujours attachée sur
25 notre poste.

26 **Me SANDRA McCULLOCH:** Et qu'en est-il du ruban sur...

27 **Mme DEBRA THIBEAULT :** Ils étaient là. C'est incroyable que l'on
28 soit encore sur ça.

1 **Me SANDRA McCULLOCH:** Juste un dernier ensemble de
2 questions pour vous. Greffier, on a besoin de la pièce 447. Madame Thibeault, c'est
3 une photo que Monsieur était en train de vous montrer plus tôt ce matin? Madame
4 Thibeault, les photos que Monsieur VanWart de vous montrer, quelques photos d'entre
5 elles représentaient ce que vous décriviez au sujet de la corde et de la zone entourant
6 votre propriété. Si on retourne à la première photo, s'il vous plaît, il y a un nombre de
7 photos ici, Madame Thibeault, qui représente des images comme celle-là, que vous
8 voyez sur l'écran. Ma question pour vous est : ce que vous voyez ici, est-ce que ça a
9 quelque chose à voir avec l'entrée ou avec le portail vers le chemin de la bleuetière?

10 **Mme DEBRA THIBEAULT :** Ça, c'était au début... ça se trouvait
11 au début de ma clôture, donc sur le Cobequid Road avant le chemin de... l'entrée du
12 chemin de la Bleuetière.

13 **Me SANDRA McCULLOCH:** Ça faisait partie du poste dont on
14 parlait aujourd'hui?

15 **Mme DEBRA THIBEAULT :** Non.

16 **Me SANDRA McCULLOCH:** D'accord. Donc, toute autre photo
17 que nous avons vue, Madame Thibeault, donc, vous êtes en train de nous dire que ça
18 ne fait pas partie de la poste où se trouvaient les rubans, la corde?

19 **Mme DEBRA THIBEAULT :** Non, ça fait pas partie.

20 **Me SANDRA McCULLOCH:** D'accord, c'était ça mes questions,
21 Madame Thibeault. Merci.

22 **COMMISSAIRE MacDONALD :** Merci, Madame McCulloch.

23 **COMMISSAIRE FITCH :** Merci, Madame Thibeault – Merci
24 beaucoup. Nous savons que c'est très difficile, nous apprécions énormément votre
25 temps aujourd'hui. Nous avons quelques questions pour vous en mon nom personnel et
26 au nom des commissaires ici présents. On est en train de regarder... donc, nous vous
27 demandons de prendre tout votre temps, si vous voulez.

28 **COMMISSAIRE FITCH :** Alors, vous aviez mentionné lors de la

1 première demi-heure de la session que lorsque vous étiez retournée et qu'il y avait des
2 tentes sur le terrain de bleuetière, vous avez dit qu'il y avait du monde de présent, entre
3 autres la police. C'était les premières remarques que vous aviez faites – c'est-à-dire
4 c'était lors de votre première visite ou votre deuxième visite?

5 **Mme DEBRA THIBEAULT** : Ma deuxième fois. Oui, parce que
6 mon conjoint était avec moi et il y avait ces agents qui étaient à côté de nous. On était
7 tous en train de regarder le terrain, le champ. Donc, ils étaient en train de...

8 **COMMISSAIRE FITCH** : Ils étaient en train de démonter les
9 tentes?

10 **Mme DEBRA THIBEAULT** : Oui oui, c'est ça, ils étaient en train de
11 terminer et donc, ils étaient en train de ramasser tout ce qu'il y avait sur la propriété.
12 Donc, il y avait du monde qui faisaient des recherches. Donc, il y avait pas mal de
13 choses qui se passaient et nous trois étions en train de parler sur mon jardin pendant
14 qu'on regardait le tout.

15 **COMMISSAIRE FITCH** : Donc, pour clarifier le tout, ce que
16 Monsieur MacDonald a mentionné auparavant, donc c'était lors de votre deuxième
17 retour qui s'est passé une semaine après votre retour toute seule chez vous?

18 **Mme DEBRA THIBEAULT** : Plus longtemps... pas plus d'une
19 semaine, lorsqu'on est retournés avec mon conjoint parce qu'il ne vit pas là sur place à
20 temps plein, donc oui.

21 **COMMISSAIRE FITCH** : Lorsque vous avez remarqué ou observé
22 ou constaté les tentes sur le terrain, aviez-vous remarqué certains véhicules sur le
23 champ de la bleuetière avec le nombre de personnes?

24 **Mme DEBRA THIBEAULT** : Oui, ils étaient là à conduire autour, il
25 y a du monde qui venait. C'est ce que j'ai constaté. J'étais plutôt... j'étais en train de
26 regarder ça parce que la personne à côté de moi parlait beaucoup.

27 **COMMISSAIRE FITCH** : Donc, vous ne souvenez pas s'il y avait
28 des véhicules?

1 **Mme DEBRA THIBEAULT** : Oh, bien sûr, il y en avait, il y en avait.

2 **COMMISSAIRE FITCH** : D'accord. Vous aviez mentionné que...
3 c'est-à-dire, lors de votre deuxième visite avec votre conjoint, votre conjoint... vous
4 aviez mentionné que votre conjoint parlait à un policier à l'entrée et vous ne le
5 connaissiez pas, le nom de l'agent, mais vous aviez des commentaires sur l'état de la
6 clôture à ce moment-là?

7 **Mme DEBRA THIBEAULT** : Voulez-vous répéter, s'il vous plaît?

8 **COMMISSAIRE FITCH** : Lorsque vous êtes retourné la deuxième
9 fois en compagnie de votre conjoint, vous aviez mentionné lors de la première session
10 qu'il était en train de parler à un agent de police et donc, je pense qu'il y avait des
11 observations, des constatations qui ont été faites au sujet de la clôture à ce moment-là?

12 **Mme DEBRA THIBEAULT** : Oui oui. On était en train de regarder
13 directement. Ensuite, on s'est dit « Mais qu'est-ce qui s'est passé? »

14 **COMMISSAIRE FITCH** : Vous vous souvenez si l'agent de la
15 police a fait des commentaires ou fait un quelconque autre constat?

16 **Mme DEBRA THIBEAULT** : Non, pas vraiment. C'était juste qu'il y
17 avait tellement de choses qui se passaient... non, non, rien de... non.

18 **COMMISSAIRE FITCH** : Merci.

19 **Mme DEBRA THIBEAULT** : C'était juste comme...

20 **COMMISSAIRE FITCH** : Oh, d'accord. Et vous vous souvenez que
21 l'agent prenait des notes?

22 **Mme DEBRA THIBEAULT** : Ben, il était là, il avait les bras croisés
23 pendant qu'il parlait, qu'il regardait qu'est-ce qui se passait, on était en train d'utiliser
24 mon jardin, donc... il était juste là en train de me dire... non.

25 **COMMISSAIRE FITCH** : D'accord, merci. Vous aviez mentionné...
26 en fait, l'avocat de la Commission a mentionné la clôture, qu'elle était cassée, qu'elle
27 était brisée et j'ai remarqué qu'il y avait des panneaux sur la clôture. Vous avez
28 mentionné que c'était pas... c'était... à part le numéro trois. Voulez-vous nous en dire

1 un petit peu plus sur ça?

2 **Mme DEBRA THIBEAULT** : C'est comme si c'était cassé. C'est
3 juste... j'ai juste remarqué que c'était pas remplacé, donc ils étaient là. Donc, on
4 pouvait voir ça.

5 **COMMISSAIRE FITCH** : Donc, ça m'aide juste à visualiser ça –
6 donc, la boucle autour de la corde qui était toujours attachée, qui était tombée par-
7 dessus le numéro trois?

8 **Mme DEBRA THIBEAULT** : Oui, c'est ça. C'est comme sécurisé.

9 **COMMISSAIRE FITCH** : OK, merci. Donc, je ne sais pas si on peut
10 revoir l'une des pièces, des photos qui est quand même nécessaires... donc, il y a le
11 numéro 3, un panneau blanc. Ensuite, un peu d'humour avec le mot sur les originaux.

12 **Mme DEBRA THIBEAULT** : Oui.

13 **COMMISSAIRE FITCH** : Donc, lorsque vous avez mentionné que
14 c'était brisé, c'était au-dessus... à quel niveau c'était cassé? Pouvez-vous nous dire?

15 **Mme DEBRA THIBEAULT** : Vers le fond, vers le bas.

16 **COMMISSAIRE FITCH** : Merci. Maintenant, on va avancer pour
17 d'autres questions, si vous permettez. Vous aviez mentionné que lorsque vous
18 sortiez... excusez-moi, lorsque vous sortiez vers le chemin de la Bleuetière pour avoir
19 accès à l'autoroute, sur Brown Loop, sur la loupe Brown...

20 **Mme DEBRA THIBEAULT** : Oui.

21 **COMMISSAIRE FITCH** : ... et donc, nous avons vu ça auparavant,
22 lors de nos procédures par la cartographie. Lorsque vous mentionniez aussi, c'est-à-
23 dire que lorsque vous êtes allée derrière les maisons, c'est une boucle? Voulez-vous
24 nous en dire plus?

25 **Mme DEBRA THIBEAULT** : Lorsqu'on emprunte le chemin de la
26 Bleuetière, on va directement vers l'autoroute. Lorsqu'on arrive, il y a... il y a des
27 maisons, donc, quand vous passez de l'autre côté de l'église pour aller sur l'autoroute.

28 **COMMISSAIRE FITCH** : D'accord, merci. Une dernière question.

1 En réponse aux questions de l'avocat, au sujet de l'auteur, vous aviez dit que vous
2 l'aviez vu une fois sur la route et que vous essayiez de le positionner en termes de
3 temps. Vous avez dit que c'était quelques mois auparavant, avant le... qu'il faisait beau.
4 Donc, pouvez-vous nous en dire plus sur la saison, par exemple, ou définir quelle
5 année ça a dû se passer?

6 **Mme DEBRA THIBEAULT** : Je ne sais pas, juste avant.

7 **COMMISSAIRE FITCH** : Ça serait vers la fin de l'été, à
8 l'automne... avant tout ça?

9 **Mme DEBRA THIBEAULT** : Oui. Donc, ce dont je me rappelle,
10 c'est tout.

11 **COMMISSAIRE FITCH** : Et comment vous connaissiez l'auteur?

12 **Mme DEBRA THIBEAULT** : Parce que j'avais demandé à tout le
13 monde de me le décrire et la première fois où je l'ai vu, il avait son chapeau, son vélo...
14 il n'avait pas son casque sur sa tête. Donc, j'ai dit « C'est qui? C'est qui? C'est qui? ».

15 **COMMISSAIRE FITCH** : Aviez-vous eu ces conversations avec la
16 communauté à ce moment-là ou c'était...

17 **Mme DEBRA THIBEAULT** : Non, je l'ai fait juste après – vous
18 savez, lorsqu'on essayait de... vous savez, lorsqu'on sortait la poubelle, ils étaient là –
19 comme Lisa, par exemple, ils étaient là depuis que j'étais là. Donc, on discute, on
20 discutait souvent.

21 **COMMISSAIRE FITCH** : Merci beaucoup – c'était ça toutes mes
22 questions.

23 **COMMISSAIRE MacDONALD**: Merci beaucoup, Madame Thibeault.
24 Nous savons que c'était pas... c'est pas facile de vivre ce moment, mais nous
25 apprécions vraiment le fait que vous étiez capable de venir aujourd'hui et de répondre à
26 toutes nos questions. Nous apprécions cela énormément. Merci beaucoup, Madame
27 Thibault.

28 Monsieur Burrill, nous allons devoir prendre quelques minutes pour

1 vous laisser vous préparer pour votre présentation. Madame Thibeault, vous pouvez
2 disposer, comme on dit, vous pouvez partir. Encore une fois, merci beaucoup. Donc, on
3 va apporter quelques changements ici, de sorte à ce qu'on soit préparés pour la
4 présentation. Merci, encore une fois.

5 --- L'audience est en pause à 11 h 37

6 --- L'audience est reprise à 11 h 42

7 **COMMISSAIRE MacDONALD** : Les commissaires, Maître Burrill,
8 quand vous êtes prêt.

9 **--- INTRODUCTION DE DOCUMENTS FONDAMENTAUX 2328 CHEMIN HUNTER :**

10 **--- PRÉSENTATION PAR Me ROGER BURRILL :**

11 **Me ROGER BURRILL** : Monsieur et Mesdames les
12 commissaires, participants, Néo-Écossais, Canadiens et tous ceux au-delà de nos
13 frontières qui ont été touchés par les pertes massives du 18 et du 19 avril,

14 Ma responsabilité aujourd'hui est de vous présenter deux
15 documents fondamentaux. Il s'agit des documents intitulés 2328, Hunter Road et
16 l'autoroute 4 à Wentworth.

17 Je vais le faire séparément. D'emblée, je vais parler avant la pause
18 pour le diner au sujet du 2328 chemin Hunter. Je pense que cela va durer environ une
19 demi-heure pour chacune des présentations. En ce qui a trait au 2328 chemin Hunter,
20 c'est une présentation de la prochaine série de documents fondamentaux produits par
21 la Commission des pertes massives. C'est une tentative de fournir des aperçus au
22 niveau des faits pour la Commission, afin qu'il puisse satisfaire son mandat. Les faits
23 ici, correspondent à un créneau horaire où l'auteur réactivait ses activités meurtrières le
24 19 avril après un court repos pendant la nuitée à Debert.

25 Vous auriez entendu les présentations et entendu [sic] les
26 documents fondamentaux de Portapique vers Debert. Voilà, nous sommes maintenant
27 plus avancés dans la chronologie ici. Ce qui est plus important ici quand même, c'est
28 que cette présentation traite des meurtres de trois personnes autour du terrain du 2328

1 chemin Hunter. Il s'agit d'Alanna Jenkins, Sean McLeod et Tom Bagley.

2 Et malheureusement, comme je vous ai dit dans d'autres
3 présentations de documents fondamentaux, les renseignements que vous allez
4 entendre est troublant. Vous devez le savoir, mais il y a un autre niveau de difficulté
5 dans cette présentation, parce que vraiment, l'information est peu abondante et c'est
6 difficile de présenter en profondeur au niveau de ces renseignements-là sur ce qui s'est
7 véritablement produit au 2328 chemin Hunter. Je ferai de mon mieux pour faire savoir
8 ce que nous savons à partir d'aujourd'hui, 30 mars. Bien sûr vous pourrez faire
9 référence au document fondamental, les renseignements sont présentés en... en
10 beaucoup plus de détails. Nous ferons de notre mieux pour vous faire savoir, vous le
11 public, de ce que nous savons et d'honorer le souvenir d'Alanna Jenkins, Sean McLeod
12 et Tom Bagley. Madame la registraire, je propose de marquer déposer [sic] le document
13 fondamental 2328 chemin Hunter.

14 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** C'est la pièce 283.

15 **---PIÈCE NO. 283 :**

16 Document fondamental, 2328 chemin Hunter.

17 **Me ROGER BURRILL:** Merci. Je veux également, je propose
18 également de marquer déposer [sic] les sources originelles qui sont associées à cette
19 preuve, à cette pièce plutôt.

20 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** So exhibited. (Non-traduit
21 dans l'audio)

22 Alors le sujet de cette présentation est les renseignements dont
23 dispose actuellement la Commission des pertes massives en ce qui a trait aux
24 événements le 18 et le 19 avril au 2328 chemin Hunter. On va procéder avec
25 l'introduction. Comme j'ai tendance de faire, on va commencer avec un peu de
26 géographie, tout simplement parce que je vous suggère de façon toute respectueuse,
27 afin de savoir ce qui s'est produit, il faut savoir là où on se trouve. Alors la focalisation
28 de la présentation passera du comté de Colchester au comté de Cumberland. Comté

1 de Cumberland, c'est le comté continental néo-écossais le plus au nord. Vous allez
2 voir que la frontière avec le Nouveau-Brunswick est juste de l'autre côté. Et c'est plus
3 grand, du point de vue géographique, le comté de Colchester, c'est un grand comté au
4 niveau de la population. C'est moins peuplé.

5 Je vous ai indiqué dans cette diapo, certains emplacements afin
6 qu'on puisse se situer. On a tellement parlé de Portapique, en bas de l'écran, par-
7 dessus le... partie supérieure de l'écran, on va vous montrer Wentworth. Wentworth,
8 c'est une zone que les Néo-Écossais connaissent bien. C'est une des plus belles
9 places, selon moi, à l'automne. Et des gens font également du ski là-bas. Alors c'est ça
10 la région dont nous parlons. Folly Lake sera également discuté, un peu plus tard par
11 contre. Glenholme est également un emplacement que nous allons discuter
12 éventuellement plus tard, lors de certaines présentations à venir, en fonction des
13 documents des... des renseignements dans les documents fondamentaux [sic].

14 Alors, comme j'ai également tendance à faire, je vais vous donner
15 une notion de comment ces emplacements-là sont connectés en Nouvelle-Écosse au
16 niveau des chemins. L'autoroute 104, nous la connaissons bien, on l'a discuté
17 auparavant, c'est la Transcanadienne, de la frontière jusqu'au Cap-Breton. On a
18 également discuté en grand détails le chemin Plains, ça, ça passe par Debert.
19 L'autoroute 4 va être importante pour les fins de cette présentation aujourd'hui. Comme
20 je l'ai peut-être mentionné auparavant, moi, j'ai fait référence à une ancienne autoroute,
21 ou au chemin de Wentworth aussi. On voit où ça contourne la région de... le col de
22 Cobequid, sur la 104, de la sortie 11 vers le sud à la 104, jusqu'à la sortie 7, où ça
23 rejoint la 104. C'était 47 kilomètres, un peu moins de 50 kilomètres.

24 On a parlé de Wentworth, ça passe par Folly Lake et Wentworth, là
25 où nous allons être ciblés ici, c'est le chemin Hunter. Je dois vous avouer, je ne
26 connaissais pas le chemin Hunter avant mon travail avec la Commission des pertes
27 massives. Le chemin Hunter est au nord, au nord de l'autoroute 4, dans la partie au
28 nord du comté de Cumberland. Alors on va rentrer un peu plus près au niveau de la

1 géographie pour donner une notion de qu'est-ce qu'on regarde au niveau du 2328.

2 On va commencer en faisant référence à la rivière Wallace. Les
3 Néo-Écossais connaissent cette rivière, c'est une rivière de 50 kilomètres qui se vide
4 dans le détroit de North Cumberland depuis le centre de la Nouvelle-Écosse.

5 L'autoroute 4 est présentée en bas de l'écran, c'est l'autoroute dont je vous ai... dont
6 j'ai fait référence auparavant. Le chemin Hunter est indiqué maintenant, ça va de
7 l'autoroute 4 vers le nord. Ça suit plus ou moins la rivière Wallace, de côté ouest. C'est
8 un chemin nivelé et avec gravier et ça continue vers le chemin Fountain vers le nord. Le
9 chemin Fountain road ne fait pas... ne figure pas dans le récit, mais c'est juste pour
10 donner une notion géographique de là où ça se situe. Fountain road, c'est là où se
11 termine l'autoroute... le chemin Hunter.

12 Le 2328 chemin Hunter. C'est niché dans un virage fer à cheval de
13 la rivière Wallace, à peu près à mi-chemin de l'autoroute 4 jusqu'au chemin
14 Fountain. Mais là, on est un peu plus près, au 2328, chemin Hunter. Le 2328 chemin
15 Hunter fut la résidence d'Alanna Jenkins et Sean McLeod, le 19 avril 2020. C'est situé à
16 5.4 kilomètres au nord de l'intersection de l'autoroute 4. Cette résidence-là est à l'est de
17 chemin Hunter. C'est au bout d'un chemin d'entrée de 160 mètres. Ça surplombe la
18 rivière Wallace, l'emplacement est vraiment frappante. Dans la diapo on voit qu'il y a
19 également d'autres résidences situées dans le virage fer à cheval. Un peu au sud vers
20 l'allée, il y avait des résidences... des résidents qui étaient, au moment des meurtres
21 dans la résidence Jenkins-McLeod, et ces gens-là ont fait des observations.

22 On va maintenant discuter des renseignements dont nous
23 disposons, dont dispose la Commission des pertes massives, qui discute la route de
24 l'auteur de Debert vers le chemin Hunter, le matin du 19 avril 2020. Et vous
25 reconnaitrez cet emplacement, c'est Angelina's pizzeria. Il y a de la vidéo dont nous
26 allons regarder, que nous avons vue auparavant. Et nous allons également voir de la
27 surveillance vidéo à Folly Lake. Également de la surveillance vidéo au sud du chemin
28 Hunter, juste au sud de l'emplacement au 2328 chemin Hunter.

1 Alors Angelina's pizza, je vais vous présenter plutôt rapidement, on
2 l'a déjà vu.

3 **[PRÉSENTATION VIDÉO]**

4 5h45 le 19 avril, on voit un véhicule qui voyage vers l'ouest sur chemin Plains, qui ne va
5 vers le sud, vers le chemin Masstown, mais qui procède vers l'autoroute 4. Et par la
6 suite, il y a Folly Lake. Folly Lake est un emplacement juste au sud de Wentworth et
7 juste au sud des pentes de ski. Et il y a de la surveillance qui a été prise dans une
8 résidence d'un côté ouest de cette zone-là. Il y a deux vidéos de surveillance qui ont
9 donné lieu à beaucoup d'enquêtes au niveau de ce qu'on voit véritablement.

10 Dans cette diapo, vous allez voir, par-dessus une section
11 d'autoroute et ça va vers le sud au nord. La vue de la résidence est côté ouest. Vous
12 allez voir sur le haut de l'écran que l'autoroute 4, on voit un véhicule qui va de la droite
13 de l'écran vers la gauche. L'horodatage indique 6h25 à 6h26, mais en fait, on nous
14 indique que c'est 10 ou 15 minutes... que ça va vite. Ce qui nous mène à la conclusion
15 de la part de la Commission des pertes massives, c'est que ça correspond entre 6h10
16 et 6h15 véritablement. J'ai cliqué trop rapidement, désolé.

17 **(COURTE PAUSE)**

18 **[PRÉSENTATION VIDÉO]**

19 Alors c'est rapide et c'est flou aussi. Où l'on voit une auto-patrouille
20 identifiée qui va du sud vers le nord sur l'autoroute 4. Mais il y a une deuxième vidéo de
21 Folly Lake, même emplacement, l'horodatage 6h34, ce qui nous porte à croire qu'un
22 deuxième véhicule a voyagé à 6h24 et on le verra dans la vidéo qui suit.

23 **[PRÉSENTATION VIDÉO]**

24 Alors il semblerait y avoir un deuxième véhicule identifié qui voyage
25 du sud vers le nord. Cela exigeait pas mal de travail du côté des enquêteurs. Est-ce
26 qu'il s'agit de l'auteur ? Est-ce que c'est l'auteur une fois, deux fois ? Est-ce qu'il est
27 dans le premier véhicule, est-ce qu'il est dans le deuxième véhicule ? Il semblerait, et
28 ça a été confirmé dans le document de base, selon les données GPS que les agents,

1 Gendarme Cheesman de Cumberland traversait la résidence à Folly Lake aux alentours
2 de 6h19 le matin. Vous vous rappelez le nom du Gendarme Cheesman plus tôt. En fait,
3 il se pointe vers Portapique et là, il a emprunté le chemin Station et il y avait certaines
4 enquêtes, c'est au niveau de la route que l'auteur a choisi pour quitter Portapique. Alors
5 le Gendarme Cheesman à 6h19 laisse Portapique et retourne vers le comté de
6 Cumberland et son véhicule a été observé. C'est le fait que la Commission des pertes
7 massives a conclu que c'est l'auteur qui a traversé Folly Lake à 6h10. Et cela est
8 cohérent avec les chronologies que nous avons vues.

9 Le troisième vidéo que nous allons voir, c'est à 6h29, un
10 emplacement sur le chemin Hunter. Une résidence encore une fois. Et on y voit un
11 véhicule qui voyage vers le nord sur le chemin Hunter. Alors ça, cette résidence-là est
12 3.7 kilomètres au sud du 2328 Hunter Road et 1.8 kilomètre au nord de l'intersection du
13 chemin Hunter et l'autoroute 4. Vous allez voir, c'est une vidéo prise depuis une
14 résidence.

15 [PRÉSENTATION VIDÉO]

16 La vidéo est courte. Évidemment, ce n'est pas tout à fait clair et
17 quand on regarde tous les vidéos ensemble, certains sont faciles et c'est facile
18 d'identifier ce qu'on voit, d'autre ça l'est moins. Mais ça, ça vous montre ce qui
19 semblerait être une voiture policière identifiée qui voyage vers le nord sur le chemin
20 Hunter à 6h29. Alors il n'est pas clair, la chronologie de l'arrivée de l'auteur au 2328
21 chemin Hunter. En fonction des renseignements qui ont été disponibles à la
22 Commission des pertes massive, notre conclusion est qu'il arrivait là aux alentours de
23 6h29 et là, il y aurait eu interaction avec les résidents là.

24 La Commission des pertes massives a considéré toutes les
25 documentations des médecins légistes et nous croyons qu'Alanna Jenkins aurait été
26 blessée par balle. Et nous ne sommes pas en mesure en fonction des matériaux fournis
27 d'identifier la cause du décès de Sean McLeod, à part le fait de dire que c'est cohérent
28 de dire que si l'un était tué par balle, l'autre était probablement tué par balle. Mais la

1 voiture était incendiée à plat, tellement que le médecin légiste a pu difficilement trouver
2 des renseignements. Il semblerait que le meurtre est arrivé assez rapidement suite à
3 l'interaction de l'auteur et des deux parties.

4 On le dit tout simplement parce qu'il y avait plusieurs témoins dans
5 la région, qui ont entendu ce qu'ils estiment être des coups de feu assez près du
6 moment où l'on propose que l'auteur y est arrivé. Personne... il n'y a pas de vidéo, il n'y
7 a personne qui était debout à côté de l'interaction quand les gens se sont rencontrés.
8 Par contre, il semblerait que les renseignements qui nous sont disponibles suggèrent
9 que les deux parties, Mme Jenkins et M. McLeod, ont probablement été tirées par
10 balle... tirées assez rapidement. La difficulté avec cela, c'est que l'auteur était à cet
11 emplacement pendant un bon moment de temps, parce la maison a été incendiée et
12 que les preuves elles sont tellement peu abondantes, c'est difficile de savoir qu'est-ce
13 qui s'est passé dans cette maison-là. Nous ne savons pas ce qui s'est passé à
14 l'intérieur, ce n'est pas clair si ses actions... quels étaient ses gestes à part causer la
15 mort d'Alanna Jenkins et Sean McLeod. Et c'est pourquoi j'ai dit au début de la
16 présentation que les renseignements sont peu abondants et il peut être frustrant en
17 fait. C'est une source de frustration pour les renseignements dont nous disposons au
18 niveau de son... du temps passé à cet emplacement-là. Je peux vous dire ceci : nous
19 savons que l'auteur lorsqu'il était neutralisé, si on peut employer cette expression-là,
20 11h26, plus tard ce matin-là, il était en possession du portefeuille et de l'identification
21 personnelle de Sean McLeod.

22 Donc il est raisonnable de conclure qu'il l'avait pris de l'endroit où il
23 était, quand il était à 2328 chemin Hunter. Il est vrai aussi que pendant l'enquête, un
24 manteau des services correctionnels a été trouvé dans l'un de ces véhicules dans
25 lequel il se trouvait plus tard dans la matinée. La maison de Gina Goulet sur 224. On
26 sait que Sean McLeod était agent de services correctionnels, qui travaille dans l'une
27 des installations ou établissements locaux. Il est possible qu'il ait pris ce manteau à
28 Hunter road à ce moment-là. Il est aussi possible qu'il avait ce manteau avant. Il n'y a

1 aucune façon de confirmer ou de suggérer d'où est venu... provenu ce manteau, à part
2 l'établissement de ce lien.

3 Bien que la tragédie de la perte de la vie de Mme Jenkins et de M.
4 McLeod est terrible, il y a une autre tragédie qui a eu lieu à Hunter Road. Tom Bagley
5 était résident de Hunter Road, il vivait au nord de 2328 chemin Hunter.

6 Monsieur Bagley était pompier à la retraite. Il était en... il est parti
7 pour se promener, comme il le faisait à chaque matin. À 8 h 45 le 19 avril 2020, il est
8 allé vers le sud. Le corps de monsieur Bagley a été découvert vers 11 heures ce matin
9 par un voisin après l'incendie qui avait eu lieu là, à l'est de la résidence située au 2328
10 chemin Hunter, et encore là, l'information indique qu'il avait été tué par balle. Le corps a
11 été partiellement brûlé et il avait donc, l'auteur, tué trois personnes. Il avait son carnage
12 à cet endroit-là en tuant trois personnes.

13 Après les meurtres, les renseignements disponibles suggèrent que
14 l'auteur est parti de 2328 chemin Hunter vers 9 heures du matin. On sait que vers
15 9 heures, on voit ce véhicule sur la... à la vidéo à la même résidence où on l'avait vu à
16 6 h 29 à son arrivée.

17 (PRÉSENTATION VIDÉO)

18 Encore là, on voit le véhicule passer très rapidement, mais vous
19 voyez quand même la direction, l'orientation de son véhicule, et le document
20 fondamental va présenter des observations, des déclarations, des renseignements
21 offerts par les témoins qui ont participé à l'enquête. Il y a plusieurs voisins et des gens
22 qui vivent à cet endroit-là, dans ce quartier, qui ont observé des choses. Et donc, cette
23 diapo visait à résumer ce qui a été dit aux fins de particularités et des détails. Il faut aller
24 voir le document fondamental.

25 Alors, selon les renseignements fournis, les voisins ont dit qu'ils ont
26 entendu ce qui semblait être des coups de feu entre 6 heures et 6 h 40 le matin, ce qui
27 cadre avec l'arrivée de l'auteur à cet endroit-là et c'est peut-être, donc, la base de mes
28 remarques plus tôt que l'on... au fait que l'on croit que ces trois personnes ont été tuées

1 au début de la rencontre. Et les voisins disent qu'ils ont entendu aussi des coups de feu
2 entre 8 h 30 et 9 heures; ça aussi, c'est peut-être... cela cadre avec la présence de
3 monsieur Bagley à cet endroit.

4 La fumée a été remarquée qui arrivait de la direction de
5 2328 chemin Hunter vers 9 heures et cela nous amène peut-être à la conclusion – je dis
6 « peut-être » à cause du peu d'informations que nous avons – que le feu a été allumé
7 rendu là après que l'auteur y soit resté pendant une certaine période, et entre 9 heures
8 et quart et 9 h 20, des témoins ont vu un véhicule de police qui allait vers le sud-ouest
9 sur le chemin Hunter et on va la vidéo pour le confirmer.

10 À 9 h 48 et 14 secondes :

11 **(ENREGISTREMENT AUDIO)**

12 « Cumberland, je ne sais pas si c'est en lien, mais
13 une femelle a appelé du chemin... de la zone du
14 chemin Hunter. Elle a dit qu'elle a vu de la fumée
15 noire qui venait du nord de là où elle est située. Et
16 elle entend des explosions. Mais, oui, les pompiers de
17 Wentworth en ont été informés. »

18 **(FIN DE L'ENREGISTREMENT AUDIO)**

19 **Me ROGER BURRILL:** Donc là, on fait référence au fait que peut-
20 être six minutes plus tôt il y avait eu un appel sur... en ce qui concerne l'homicide de
21 Lillian Campbell à Wentworth. Et donc, déjà, on est en train d'essayer de voir s'il y a un
22 lien entre les deux.

23 L'appel à 9 h 48 se fait ressortir des renseignements qui arrivaient
24 des témoins et des plaignants qui parlaient de la situation sur le chemin Hunter.

25 Maintenant, à 9 h 32, April Bears (phon.), dont il est souvent
26 mention... on y fait souvent mention dans le document fondamental a appelé 9-1-1 et je
27 vais donc résumer ce qu'elle a dit. Elle a dit qu'elle a entendu un véhicule qui passait
28 devant sa maison à 6 h 40 et, peu après, elle a entendu des coups de feu. Elle a dit au

1 preneur d'appel. Et ensuite, elle a dit qu'il y avait des chiens qui jappaient. Il y a deux
2 chiens qui sont morts aussi à 2328 chemin Hunter.

3 Madame Darris (phon.) est allée dans son véhicule, elle a décidé
4 de virer de bord et elle est rentrée chez elle et elle a parlé avec ses voisins sur un
5 groupe Facebook communautaire, et les membres du groupe n'ont pas pu rejoindre
6 Allanna Jenkins ou Sean McLeod. Et donc, elle a dit au preneur d'appel qu'il y avait eu
7 peut-être eu un lien entre Portapique et la résidence McLeod/Jenkins.

8 Madame Darris (phon.) a dit qu'une voiture de police était passée
9 quelques minutes avant son appel, donc cette information à 9 h 32 a été traitée,
10 évaluée et envoyée aux répartiteurs. Et ensuite Mme Darris (phon.) a appelé à nouveau
11 à 9 h 39 au 9-1-1 et elle a dit qu'elle voyait de la fumée qui montait au nord de son
12 emplacement, elle a dit qu'il y a un incendie et il y a d'autres coups de feu. On sait qu'il
13 y avait eu un envoi à 9 h 32 sur l'incident qui a affecté Lillian Campbell ou qui impliquait
14 Lillian Campbell. Donc, il y a de nouveaux renseignements qui peuvent permettre peut-
15 être de relier les deux incidents.

16 Donc, madame Darris (phon.) a appelé encore une fois à 1 h 43 de
17 l'après-midi quand elle a exprimé ses préoccupations quant à où se trouvait Tom
18 Bagley – Patsy Bagley était sa conjointe à cette époque.

19 Donc, cette diapo nous oriente quant à la réponse des forces de
20 l'ordre et des premiers intervenants. À 9 h 45, les pompiers de Wentworth ont été
21 envoyés à cet endroit. Selon les renseignements disponibles à la Commission, à 9 h 52,
22 la GRC a contacté les Services d'incendie de Wentworth parce qu'il y avait un risque
23 d'un tireur actif, et aussi, à 11 h 12, les services d'Urgence-Santé ont été envoyés et à
24 11 h 17, les gendarmes Harvey et Bray sont arrivés à 2328 chemin Hunter et ont fait
25 des découvertes funestes. À 11 h 25, l'ambulance qui avait été envoyée a été annulée
26 étant donné la gravité de la situation.

27 Et donc, en ce qui concerne mes observations au tout début à la
28 résidence située au 2328 chemin Hunter, étant donné les renseignements disponibles,

1 le document fondamental vous donnera ce que les témoins en avaient à dire et on sait
2 aussi que les informations sont claires qu'à 6 h 29, un véhicule a transité sur le chemin
3 Hunter. Entre 6 h 30 et 6 h 40, les voisins entendent des coups de feu; Tom Bagley
4 quitte chez lui à 8 h 45; à 8 heures... entre 8 h 30 et 9 heures, les voisins entendent des
5 coups de feu et ils voient de la fumée; à 9 h 23, il y a de la surveillance vidéo de l'auteur
6 qui va vers le sud sur le chemin Hunter; et, à 11 h 17, la GRC arrive à 2328 chemin
7 Hunter. L'auteur avait déjà quitté depuis longtemps et, selon des renseignements que
8 l'on a, il est probablement parti avant 9 h 23, mais ce que l'on ne peut pas dire, c'est ce
9 qu'il a fait à 2328 chemin Hunter, à part les objets qu'il a peut-être enlevés de cet
10 endroit.

11 Encore là, l'information est éparse, mais la Commission a fait de
12 son mieux pour vous offrir les détails sur ce qui s'est passé à 2328 chemin Hunter et la
13 perte de vie tragique de ces trois personnes.

14 Commissaires, cela termine ma présentation de ce document
15 fondamental.

16 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Merci, Monsieur... Maitre Burrill.

17 Merci. Nous allons écouter une deuxième présentation de votre
18 part et on reviendra, donc, maintenant après la pause-diner à 13 h 30.

19 Merci, participants. Merci, et avocats.

20 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** La séance est en pause
21 et reprendra à 13 h 30.

22 --- L'audience est en pause à 12 h 12

23 --- L'audience est reprise à 13 h 32

24 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** Bienvenue. Les
25 procédures sont en session encore une fois.

26 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Bon après-midi tout le monde.

27 Monsieur Burrill, lorsque vous êtes prêt, allez-y.

28 **--- INTRODUCTION DE DOCUMENTS FONDAMENaux AUTOROUTE 4**

1 **WENTWORTH :**

2 **--- PRÉSENTATION PAR Me ROGER BURRILL :**

3 **Me ROGER BURRILL:** Merci, Commissaire en chef.

4 Cet après-midi, cette présentation abordera le meurtre de Lillian
5 Campbell dans la matinée du 19 avril 2020. Il a eu lieu après les atrocités de Hunter
6 Road. Les détails du meurtre de Lillian Campbell qui sont mentionnés dans le document
7 fondamental donnent plus de manière... on les trouve dans le document de base de
8 manière plus approfondie. Je vais faire référence à quelques appels au 9-1-1 au
9 courant de cet après-midi. Ces appels, on ne va pas les écouter pour rester...assurer la
10 cohérence de tout cela.

11 Et donc, pour ce qui est de la famille, ça va être une présentation
12 assez courte et je voudrais vous assurer que parce qu'elle est courte, ça ne signifie pas
13 qu'il n'y a pas eu beaucoup d'efforts qui ont été consentis pour que l'on puisse fournir
14 un maximum d'informations précises pour le travail de la Commission, et dans cette
15 situation, peut-être ça serait différent de la première présentation, nous allons décrire
16 certains faits qui ont émergé lors de l'homicide. Donc, prière de ne pas interpréter la
17 durée de cette présentation qu'elle soit de moindre importance au sujet de la
18 Commission des pertes massives.

19 Madame la greffière, je voudrais...je propose que le document de
20 base intitulé « Autoroute 4 vers Wentworth » soit marqué et déposé comme pièce à
21 conviction dans les procédures.

22 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** C'est la pièce 334.

23 **--- PIÈCE no 334 :**

24 Autoroute 4 vers Wentworth

25 **Me ROGER BURRILL:** Merci. Et je propose aussi que tous les
26 documents sur ce... relatifs soient marqués et déposés comme pièces à conviction
27 dans les procédures.

28 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** C'est accepté.

1 **Me ROGER BURRILL:** Alors, comme ç'a été la routine... comme
2 c'est la routine, ces présentations, un petit aperçu, un résumé des informations en
3 relation aux évènements du 19 avril sur l'autoroute 4. Donc, voilà la présentation. On va
4 bien sûr, comme d'habitude, une orientation géographique est nécessaire pour avoir
5 une idée de l'endroit, nous en avons parlé auparavant. Vous allez voir sur... comme
6 vous l'avez vue sur la diapo, on retourne à Portapique, on va parler de la location...
7 c'est la localisation du comté de Cumberland. Il est presque entièrement au nord de
8 Portapique, il est à 40 kilomètres de Wentworth, entre Wentworth et Portapique, et
9 entre Wentworth et Great Village, il y a 30 kilomètres.

10 Donc, on passe vers la voie de conduite, vous allez... vous
11 connaissez ça avec tous les déplacements qui ont eu lieu sur cette... donc, il y a
12 l'autoroute 104, l'autoroute 4, et la Plains Road, et je vais vous présenter une nouvelle
13 route qui a été... et on parle de la route 246, de l'autoroute 246, c'est une route
14 secondaire qui va de Wentworth jusqu'à Tatamagouche – peut-être que vous
15 connaissez ça –, au nord de Cumberland, c'est à l'autoroute 246 qui relie
16 Tatamagouche à Wentworth.

17 Donc, si on veut une vue rapprochée de l'intersection de 246 et
18 l'autoroute 4, bien sûr c'est le lieu important où l'homicide a eu lieu, si on va se
19 rapprocher encore plus, agrandir pour vous donner une vue plus précise de
20 l'intersection. Donc, on voit la 246, qui est en haut de la diapo, et il y a deux résidences,
21 c'est la résidence de Jay, de Mary-Ann et Reginald sur le côté est de l'autoroute 4 et la
22 résidence de Lillian Campbell sur le côté sud de l'autoroute 246.

23 Nous allons retourner à ce lieu brièvement. Donc, cette diapo
24 présentée ici vous oriente généralement sur les lieux, ça vous donne une idée, c'est-à-
25 dire vous oriente dans le cadre d'un plan plus large.

26 Maintenant, nous passons à Hunter Road au sud. Vous vous
27 souvenez de la vidéo de surveillance que vous aviez regardée ce matin sur les
28 résidences de Hunter Road? Ça... il y aura une vidéo de surveillance aujourd'hui du

1 marché Wentworth sur le côté est de l'autoroute 4. La vidéo de surveillance, dans la
2 partie sud de Hunter Road, on va y passer très rapidement dessus. Vous vous
3 souvenez du véhicule qui se dirigeait vers le sud au niveau de l'intersection de
4 l'autoroute 4? À l'intersection de l'autoroute 4, le véhicule qui on croit a tourné vers la
5 gauche pour aller vers le sud vers Wentworth, le marché Wentworth qui est à
6 1 kilomètre 800 [sic] au nord-est de cette intersection. Et il y a aussi des vidéos que l'on
7 a vues au niveau de ce lieu à 9 h 23, on le voit sur l'horodateur, et c'est déjà vu
8 régulièrement, comme vous le voyez.

9 (PRÉSENTATION VIDÉO)

10 **Me ROGER BURRILL:** Donc, vous voyez, le véhicule s'est dirigé
11 vers le sud. Ç'a l'air d'être un véhicule balisé. Il est difficile de déterminer s'il y a des
12 pousse-barres [sic], il est difficile de déterminer ceci, mais cette vidéo a été enregistrée
13 du temps selon ce que nous avons appris au sujet des mouvements de l'auteur du
14 18 au 19 avril. Cette diapo montre une vue aérienne de l'intersection que l'on a parlé...
15 que l'on a mentionnée auparavant, l'autoroute 4, la résidence des Jay dont on va vous
16 parler brièvement, l'autoroute 246, et pour ceux qui connaissent l'endroit, c'est le parc
17 provincial de Wentworth. On a négligé ça que les Campbell sont sur le côté de 246, on
18 parle de 240 mètres vers l'est. Donc, c'est relativement un endroit contenu.

19 L'information qui est disponible pour la Commission, qui est à la
20 disposition de la Commission des pertes massives, c'est que, eh bien, Campbell est allé
21 faire une marche, elle est sortie de sa résidence vers 9 h 02 ou 9 h 12, c'est les
22 informations que nous avons, et ça ne fait pas beaucoup de différence hors du fait
23 qu'elle était sortie de chez elle pour prendre une marche. Elle était vêtue d'un... elle
24 était vêtue d'un gilet de haute visibilité, elle portait des lunettes de soleil, elle avait un
25 chapeau, une écharpe, et tenait une canne. C'était une bonne marcheuse. On ne peut
26 pas parler spécifiquement de son itinéraire, mais on sait qu'elle avait croisé l'auteur qui
27 se dirigeait vers le côté sud de l'autoroute 4, légèrement vers le nord de la résidence de
28 Jay.

1 L'auteur se dirigeait vers le sud, il se rendait vers le nord, et il a
2 croisé Mme Campbell sur le côté est de l'autoroute. Nous savons que l'auteur a en fait
3 déchargé son revolver, il n'y avait pas... on n'a pas découvert de lunettes cassées pas
4 de douilles qui étaient restées, pas de projectiles qui étaient récupérés. En fait, il était
5 possible de conclure, on peut conclure que l'auteur a déchargé l'arme, probablement à
6 l'intérieur du véhicule. Des douilles sont restées probablement à l'intérieur du véhicule.
7 Il est possible de conclure que l'auteur s'est engagé du côté du passager et elle a été
8 abattue. Et donc, le véhicule est allé vers le sud, sur la route 4 vers Truro. C'était une
9 brève rencontre, mais fatale aussi.

10 Vers 9 h 30, Mary-Ann Jay a observé certaines choses. Elle est
11 une source humaine, donc une personne; une personne peut se souvenir de certaines
12 choses, de certaines informations. Chaque personne a sa façon de le faire et Mary-Ann
13 Jay a présenté de l'information chez elle, là où la fusillade a eu lieu. Elle a dit qu'elle a
14 entendu des coups de feu; elle a vu le corps sur le bord de la route et elle a vu un
15 véhicule de la GRC faire demi-tour et aller vers Truro. Elle est allée courir vers le corps
16 et à la suite, elle est revenue à sa résidence pour communiquer avec le 9-1-1.

17 Et comme j'ai dit, nous n'allons pas faire écouter les appels 9-1-1.
18 C'est un texte, deux textes d'une partie importante de l'appel... qui comprend des
19 observations contemporaines quand elle parle au preneur d'appel. Et la première ligne
20 est à... elle est en train de converser avec son mari, Reginald, quand lui il est là, auprès
21 du corps de Lillian Campbell et elle, elle est à l'intérieur, en train de dire ce qu'elle sait.
22 « Je viens de voir », elle dit :

23 **Mary-Ann Jay** : Je viens de voir un GRC.

24 **OCC** : Quoi, elle est morte? Alors, restez à la ligne, on va vous
25 envoyer quelqu'un.

26 **Mary-Ann Jay** : Bon, le véhicule de la GRC vient de quitter, il vient
27 de s'en aller, je l'ai vu partir.

28 **OCC** : Restez, patientez un instant. Est-ce que vous parliez à cet

1 agent?

2 **Mary-Ann Jay** : Non, je l'ai vu, j'étais dans ma chambre et je l'ai vu
3 partir et j'ai vu que cette femme, l'une de mes voisines, est couchée
4 sur le bord de la route et mon mari est allé voir et il a dit qu'elle est
5 morte.

6 **OCC** : Mais est-ce que vous avez vu, est-ce que la GRC était là
7 avec eux, avec elle?

8 **Mary-Ann Jay** : Et non – tout ce que j'ai entendu était un coup de
9 feu et...

10 **OCC** : Je comprends, mais vous devez demander à votre mari de
11 rentrer.

12 **Mary-Ann Jay** : Je ne peux pas parce que les gens vont arrêter.

13 **OCC** : Oui, mais pour la sécurité de votre mari, il doit rentrer.

14 **Mary-Ann Jay** : Pourquoi? Il n'y a pas de circulation.

15 **OCC** : On croit que quelqu'un a été atteint par balle, alors, il n'est
16 peut-être pas sécuritaire.

17 **Mary-Ann Jay** : Non, il n'y a personne ici – je vis à la campagne, il
18 n'y a personne ici. Je ne connais personne, on peut pas laisser
19 cette femme sur le bord de la route. »

20 Alors, de l'information contemporaine sur ce qui est arrivé, tel que
21 mentionnée par un témoin.

22 Mais à part de cela, Mary-Ann Jay ne veut pas laisser sa voisine
23 sur le bord de la route. Elle montrait une grande dignité et un grand instinct aussi.

24 Ensuite, Scott Brumwell passe devant; il était... il s'en allait au
25 travail. Il s'est arrêté sur la scène et il est resté là avec le mari de Mary-Ann Jay,
26 Reginald. Ils sont restés avec le corps de Lillian Campbell.

27 Alors, vous vous souvenez que ce matin, je disais que

28 9 h 42 m 30 s était très important pour le récit et pour toute l'histoire, la chronologie de

1 la Commission parce que voici ce que nous entendons... dès que je peux, que j'arrive à
2 le faire fonctionner :

3 **[DÉBUT DE L'ENREGISTREMENT AUDIO]**

4 « Membre de Colchester, le 355, nous avons eu une fusillade sur la route 4 à
5 Wentworth. Une femelle est décédée sur le bord de la route. Je ne sais pas si elle a été
6 atteinte par balle ou par un véhicule, heurtée par un véhicule, mais ils ont entendu un
7 coup sec, ils ont vu le véhicule de la GRC qui s'en allait vers Truro. »

8 **[FIN DE L'ENREGISTREMENT AUDIO]**

9 Donc, à 9 h 42 m 30 s, on sait que l'auteur est là et on sait qu'une
10 réponse des forces de l'ordre est en cours. Nous... à 9 h 41 m 57 s, 30 secondes plus
11 tôt, il y avait eu une autre répartition à la division de Cumberland sur la réponse à
12 l'appel de Wentworth.

13 Donc, à cette étape, vous savez qu'il y a beaucoup de ressources
14 qui sont isolées et qui travaillent sur la réponse à Portapique – sur la scène à
15 Portapique et aussi à Great Village, au poste de commandement. On a discuté de cela
16 dans les semaines passées, mais il y avait aussi des points de contention qui se
17 faisaient et donc, le gendarme Counter était à Cobequid pour faire... pour sécuriser le
18 périmètre et l'appel est arrivé et comme vous vous souvenez, c'est elle qui prend
19 l'appel.

20 Et donc, elle, elle décide de se rendre sur Wentworth, à Wentworth.
21 Elle s'en va vers le nord jusqu'à l'intersection, à la sortie 7 et ensuite, vers l'est, sur la
22 route 4. Et elle arrive sur scène, après avoir été proche de Hunter Road, du chemin
23 Hunter et elle arrive à 10 h 09. Et ce qu'elle trouve, c'est Scott Brumwell et Reginald
24 Jay.

25 À 9 h 49, les gendarmes Harvey et Maddison et Amherst sont
26 envoyés du détachement d'Amherst avec le gendarme Counter.

27 À 10 h 15 environ, les gendarmes Maddison et Harvey établissent
28 le périmètre autour de la scène de l'homicide.

1 Entre 10 h 26 et 10 h 58, les membres de la GRC de Cumberland
2 arrivent sur la scène. Le gendarme Bray – vous avez déjà entendu ce nom de ma part –
3 et ensuite, le gendarme Harvey, les deux doivent aussi répondre à la scène sur le
4 chemin Hunter et ils quittent donc pour aller là-bas.

5 Donc, ce que j'ai essayé de faire, c'était de résumer certains
6 repères chronologiques que nous avons su, dont nous avons su, donc, de tous ces
7 documents.

8 Donc, à 9 h 23, on voit la vidéo du chemin Hunter qui montre que
9 l'auteur s'en va vers Wentworth.

10 À 9 h 29, le marché de Wentworth indique qu'il y a un véhicule qui
11 semblerait être l'auteur qui s'en va vers le sud, vers Truro.

12 À 9 h 35 m 35 s, Mary-Ann Jay fait un appel 9-1-1 en ce qui
13 concerne l'homicide qui venait d'arriver juste à l'extérieur de chez elle.

14 À 9 h 41 m 57 s et 9 h 42 m 30 s, les membres des districts de
15 Cumberland et de Colchester sont envoyés sur la scène et réagissent correctement.

16 Donc, à 10 h 09 m 57 s, le premier membre des forces de l'ordre, le
17 gendarme Counter, arrive sur la scène.

18 Donc, c'est une brève présentation. Donc, cela résume un peu la
19 perte de la vie de Lillian Campbell, très tragique. Et donc, je termine ma présentation de
20 ces documents.

21 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Je veux remercier Debra
22 Thibeault, Maître Burrill – donc Debra Thibeault, le témoin qui a témoigné ce matin – les
23 avocats de la Commission, les avocats des participants. Et merci de votre... parce que
24 pour avoir été ici. Merci d'avoir accepté de collaborer avec la Commission; ce sont des
25 situations très difficiles et nous apprécions beaucoup votre collaboration.

26 Demain demeure une autre journée difficile avec des thèmes durs :
27 l'avocat de la Commission présentera deux autres documents fondamentaux sur des
28 événements de la route 4 à Glenhome et le chemin Plains à Debert. Ces documents se

1 réfèrent aux homicides de Kristen Beaton qui était enceinte à l'époque et Heather
2 O'Brien.

3 Il faut se souvenir, et je le dis à chaque jour, que des soutiens sont
4 disponibles si vous ou vos proches en avez besoin. Et aussi, vous pouvez les trouver
5 sur le site de la Commission.

6 Merci encore à tous et à toutes. Nous allons prendre la pause
7 jusqu'à demain matin. Donc, on va reprendre la séance jusqu'à demain.

8 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** Donc, la
9 procédure...

10 --- L'audience est ajournée à 13 h 54

11

12

CERTIFICATION

13

14 I, Nadia Rainville, a certified court reporter, hereby certify the foregoing pages to be an
15 accurate transcription of the French interpretation of the hearing to the best of my skill
16 and ability, and I so swear.

17

18 Je, Nadia Rainville, une sténographe officiel, certifie que les pages ci-hauts sont une
19 transcription conforme à l'interprétation française de l'audience au meilleur de mes
20 capacités, et je le jure.

21

22



23

Nadia Rainville